



Un balcon sur la mer

VAIRÉ



JANVIER 2022

Suivez l'actualité de la commune sur  www.vaire.fr et/ou  [communedevaire](https://www.facebook.com/communedevaire)



Memento numéros utiles

Mairie

Rue Georges Clemenceau 85150 Vairé

☎ 02 51 33 71 05

✉ mairie-de-vaire@orange.fr

🌐 www.vaire.fr

📌 @communedevaire

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h30

Jeudi de 9h30 à 12h30

Fermeture le mercredi

En dehors de ces horaires sur rendez-vous.

Bibliothèque

Place Richelieu 85150 Vairé

Lundi de 16h15 à 18h15, mercredi et samedi de 10h à 12h

Fermeture les jours fériés, vacances de Noël et 3 semaines en août

☎ 02 51 20 54 17

✉ bibliothequedevaire@gmail.com

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

APPEL URGENCE EUROPÉEN : 112

CENTRE ANTI-POISON : 02 41 48 21 21

Gendarmerie La Mothe Achard : 02 51 38 60 10

Deux défibrillateurs

Rue Georges Clemenceau - Porte d'entrée de la mairie

Rue Rabelais – Porte d'entrée du gymnase

Médecin : Docteur Florence Cousineau

33 rue Georges Clemenceau : 02 51 33 71 48

Cabinet d'infirmiers

Jennifer Duong, Emilie Lefreche et Thomas Faupin

2 rue des Douves

☎ 02 51 33 70 39 ou 06 30 33 59 84

Ostéopathe : Sophie Cousineau

2 rue des Douves

☎ 07 83 60 93 03

Assistante sociale : Madame Gouju

Centre médico-social des Sables d'Olonne

☎ 02 51 04 62 50

Conciliateur de justice : Alain Bergot

RDV mairie annexe de la Jarrie : les 2^{ème} et 4^{ème} mardis

du mois, de 14h à 17h : 02 51 95 30 02

Calendrier 2022

Beaucoup de dates ne sont pas encore arrêtées au calendrier, vous trouverez donc pour plusieurs événements uniquement le mois retenu. Merci de votre compréhension.

Janvier

08 : Vœux du Maire

22 : Goûter récompense poèmes et dessins de Noël

Février

19 : Choucroute du comité de Jumelage Ile

d'Olonne - Vairé - Heimenkirch à l'Île d'Olonne

23 : Spectacle de Magie proposé par l'Agglomération des Sables d'Olonne

Mars

05 : Chant'Appart

12 : Cœur des Coulisses S. Rabelais à 20h30

13 : Cœur des Coulisses S. Rabelais à 14h30

18 : Cœur des Coulisses S. Rabelais à 20h30

19 : Cœur des Coulisses S. Rabelais à 20h30

Avril

02 : Pêche à la truite

Exposition Club photos salle de la fontaine (date exacte à définir)

Fête du Livre proposée par l'Agglomération des Sables d'Olonne (date exacte à définir)

Mai

08 : Cérémonie du 8 Mai 1945

Juin

Fête de la Musique (date exacte à définir)

Fêtes des écoles publique La Clé des Champs & privée Saint-Pierre (date exacte à définir)

Juillet

03 : Iron Man

23 & 24 : 20 ans de Festiv'Arts

Randonnée crépusculaire et gourmande Ecole St Pierre (date exacte à définir)

Août

Course de la Sympathique (date exacte à définir)

Septembre

Forum des Associations (date exacte à définir)

Octobre

La Sympathique : Marche solidaire lutte contre le Cancer (date exacte à définir)

Novembre

11 : Cérémonie du 11 Novembre

Décembre

5 : cérémonie du 5 Décembre

Marché de Noël (date exacte à définir)

Associations, écoles, vous avez une info à publier ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous : tableau lumineux, Facebook de la commune, site internet.

Envoyez votre demande en mairie au moins 15 jours avant votre évènement pour que celle-ci soit étudiée et publiée à l'adresse suivante :

mairie-de-vaire@orange.fr



Madame, Monsieur, chers habitants de Vairé

Sommaire

Mémento & numéros utiles	2
Agenda 2022	2
Edito du Maire	3
Focus	4
Restrospective évènements & animations 2021	6
La bibliothèque	10
Les Associations de Vairé	11
Talent Jeunesse	19
Jeunesse	20
Urbanisme	26
Solidarité	30
Paroisse	33
Infos Pratiques	34
Etat Civil	36

Responsable de publication :

Michel Chailloux

Réalisation :

CH COMMUNICATION

Cyrielle Henrionnet : 06 61 01 97 02

Impression :

MG Impression : 02 51 96 20 68

1100 exemplaires

@Crédits photos : mairie de Vairé, bibliothèque et associations de Vairé, Journal des Sables, Ouest-France, Freepik

Presse locale :

Jocelyne Chandelier - "Journal des Sables"
06 65 71 38 96

Corinne Dubus - "Ouest France"
06 12 55 40 10

Une année s'achève, une autre est à l'approche, l'occasion pour notre équipe municipale de revenir vers vous. Depuis dix-huit mois maintenant, chacun d'entre nous vit sa mission et œuvre avec engagement et conscience pour le meilleur de Vairé.

2021 comme 2020 a été tributaire des conditions sanitaires qui impactent fortement notre vie de tous les jours, notamment la vie associative. Nous devons poursuivre nos efforts et rester solidaires pour préserver la santé de tous.

Dans ces conditions difficiles, nous remercions tous les agents de leur service quotidien pour le mieux de notre collectivité. Merci aussi à tous les bénévoles qui y participent sans ménager leur temps. Ces conditions ne nous ont pas permis de finaliser la mise en place des référents de quartier. Aujourd'hui, la moitié de la commune est couverte et nous espérons aboutir rapidement dans ce relais d'information pour la totalité du territoire. Ce dispositif nous tient à cœur pour prendre plus rapidement en compte les remarques et attentes de chacun d'entre vous.

En cette année 2022, les échéances électorales des 10 et 24 avril pour la présidentielle et des 12 et 19 juin pour les législatives constituent des moments importants pour notre pays. Nous vous encourageons à vous exprimer massivement. Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, les modalités sont détaillées dans ce bulletin.

Pour votre information, le recensement de la population est programmé du 20 janvier au 19 février. Nous vous demandons de faire bon accueil à nos agents recenseurs. Les résultats de l'évolution de la population sont très attendus pour nous guider dans nos grands projets : agrandissement du restaurant scolaire, celui de l'école « La clé des champs », etc...

Concernant notre action à brève échéance, nous allons poursuivre notre démarche d'embellissement dans l'objectif d'obtenir le label national de village fleuri. Nous venons d'être retenus par la commission départementale « Le Paysage de votre commune » et nous figurons au palmarès départemental 2021 constituant la première phase. Parallèlement, nous nous inscrivons dans une voie environnementale avec la rénovation énergétique de l'EHPAD, faisant suite à la mise en place de pompes à chaleur qui n'ont pas rendu l'économie énergétique escomptée.

En 2021, l'effacement des réseaux rue du Vieux Logis, l'aménagement des rues des Douves et du Moulin l'Abbé ont été les premières grandes réalisations du mandat. En 2022 nous poursuivrons avec la rue du stade et l'ilot Clemenceau. Nous lancerons également la phase de travaux de l'ilot Rabelais.

Enfin, suite à l'audit du service administratif de la mairie, réalisé par le centre de gestion de la fonction publique en juin dernier, nous procéderons à la mise en place des préconisations reçues au bilan de cette étude. Notre objectif est de vous fournir un meilleur service, certaines réponses à vos sollicitations sont trop longues, voire en attente depuis plusieurs mois, nous travaillons au quotidien pour une amélioration rapide du service qui vous est rendu.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une belle année 2022. Restons tous ensemble solidaires et bienveillants entre nous en cette période fragilisée par des conditions sanitaires incertaines.

Très sincèrement, bonne année à tous.

Votre Maire,
Michel Chailloux.



FOCUS

Voeux du Maire

Rendez-vous le samedi 8 Janvier à 10h45 salle Rabelais

Les conditions sanitaires actuelles et incertaines ne nous permettent pas encore de vous confirmer notre rendez-vous du 08 janvier. Des restrictions nous sont déjà imposées.

A la date du bouclage de ce bulletin, la décision de les annuler n'a pas encore été prise. Les courbes relatives à la Covid-19 semblent s'inverser ce qui nous permet d'espérer.

En cas d'annulation, nous proposerons aux riverains de la rue du stade et des lotissements de la Chèvrerie et du Brandais une réunion d'information relative au projet d'aménagement de la rue du stade. Vous serez informés dès que possible.

Si les conditions sanitaires nous le permettent,

Samedi 8 janvier 2022 à la salle Rabelais de Vairé à 10h 45.

Venez vous informer et échanger sur les futurs projets de votre commune.



Présidentielles & législatives 2022 : n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire sur les listes électorales !

Les dimanches 10 et 24 avril 2022 auront lieu les élections présidentielles et les dimanches 12 et 19 juin 2022, la désignation des députés avec les élections législatives.



En 2022, les français seront appelés à deux scrutins dans le cadre des élections présidentielles et législatives.

Vous pourrez voter au centre de loisirs (Rue Richelieu).

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui se sont fait recenser. En dehors de cela, l'inscription sur les listes électorales doit faire l'objet d'une démarche administrative.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, il est temps de le faire ! Cette inscription est nécessaire pour honorer votre droit de vote.

Plusieurs démarches possibles pour vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Attention : Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

2022 est une année de refonte électorale. Chaque électeur va donc recevoir, courant mars, par pli postal une nouvelle carte d'électeur. Il conviendra alors de détruire votre ou vos anciennes cartes qui comportent un ancien numéro d'électeur.

Passeport ou carte d'identité : Attention au délai d'obtention, Prenez en temps utile votre rendez-vous dans une mairie habilitée, Les Achards, Les Sables d'Olonne....

Référents de quartiers

But : créer du lien entre les administrés et la municipalité afin de prendre en compte vos propositions et vos attentes et aussi gagner du temps sur vos problèmes par une remontée des informations plus rapides :

- Propositions d'embellissement,
- Entretien et suivi des espaces verts,
- Veille sur la voirie, la sécurité, les incivilités, l'éclairage public, le ramassage des ordures ménagères, ...
- Améliorer les liens avec les personnes âgées, les personnes seules ou en difficultés,
- Distributions des flyers d'information.

A ce jour, la moitié de la commune est couverte. Les contacts vous seront transmis plus tard avec l'accord des personnes concernées.

Recensement de la population

Vous allez être recensés entre le 20 janvier et le 19 février 2022.

Quatre agents recenseurs vont se répartir les 962 logements de la commune.

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans la commune, de dénombrer les logements et la population résidant en France et d'en connaître les principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, particularités des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes et le nombre de conseillers municipaux. Par ailleurs, ouvrir des équipements publics, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

Un agent recenseur recruté par la mairie se présente à votre domicile (muni de sa carte officielle). Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique.

Merci de votre collaboration et de réserver un bon accueil aux agents recenseurs.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées
Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

Mairie-Valdieu

Vos agents recenseurs

enquête réalisée du 20 janvier au 18 février 2022.



Brigitte TUDEAU



Christine CHARRIER



Maryse LELEU



Patrick MORTUREUX

ÉVÉNEMENTS & ANIMATIONS

Rétrospective des événements de 2021

Cette année encore, les contraintes sanitaires imposées nous ont poussés à ralentir les événements de la commune, voire même nous ont contraint à les annuler. Le spectacle de magie, Chant'Appart, la fête de la musique en sont malheureusement des exemples. Voici malgré tout un retour en images de 2021.

La chasse aux oeufs de Pâques



Le 3 avril, vous étiez nombreux à la **recherche des oeufs cachés dans les parcs de la Vrignaie, de l'Auzance et place Heimenkirch**. Une belle réussite pour cette première édition. Nous remercions à nouveau les enfants du centre de loisirs ainsi que les jeunes du Conseil Municipal des Enfants pour la fabrication des oeufs et pour leur investissement. Face aux succès de la première édition, nous espérons pouvoir renouveler cet événement ou en créer un nouveau, alors **soyez attentifs pour connaître la prochaine date !**

Forum des Associations



Le 04 septembre a eu lieu le **forum des associations** à la salle Rabelais. Plusieurs associations Vairéennes ont présenté leur activité et répondu aux visiteurs intéressés, venus nombreux (judo, pilate, tennis, théâtre, dessin, course à pied, Qi Gong...).

Nous avons également découvert de nouvelles associations comme « Team pédale 85 », « Aïkido Club Satori » ou encore la participation de David Giraud pour présenter son activité de Qi Gong sur la commune.

C'est avec grand plaisir que les enfants ont pu profiter d'une structure gonflable et de tours de poneys proposés par la ferme équestre de la Brissonnière. Enfin, petits et grands étaient invités à clôturer cet événement par un spectacle de magie proposé par « MaX Le RiocheT », champion de France de Magie.



Structure gonflable & balade à Poney (Ferme de la Brissonnière)

Iron Man

Voilà une affaire qui roule ... qui court ... qui nage.

Le 4 juillet 2021, ce ne sont pas moins de **2000 athlètes** qui **ont enchaîné les trois disciplines du triathlon** traversant par deux fois la commune de Vairé.

Pour organiser cette course, plus de **80 bénévoles** de la commune ont une nouvelle fois répondu présent. **Les associations la Sympathique et le Duathlon ont toutes deux participé** à ravitailler les spectateurs pour l'une et les participants pour l'autre.

Une meilleure signalétique ainsi que des déviations larges ont contribué à mieux orienter les déplacements des automobilistes sur cette matinée d'été. L'action des bénévoles au plus proche de la course s'en est trouvée bien plus simple et agréable. Il demeure cependant important pour la sécurité de tous que l'ensemble des habitants respecte les déviations et interdictions mises en place le temps de la compétition.

C'est avec un plaisir partagé et grâce au soutien logistique de la Sympathique que nous avons pu nous retrouver à la fin de l'épreuve pour un temps de convivialité.

Pour 2022, une date à retenir, le **3 juillet verra la 5^{ème} édition de l'Iron Man** traverser notre commune.



Marche solidaire Lutte contre le Cancer

Le 10 octobre, la **Sympathique** organisait comme l'année passée, une **marche solidaire en faveur de la Ligue contre le cancer**. 90 personnes environ s'étaient inscrites sur les deux circuits de 5,7 et 8 kms.

L'association La Sympathique a remis, grâce à cette marche solidaire, un chèque de 1000 € au comité de Vendée de la Ligue contre le cancer.

Cérémonies Notre devoir de mémoire

Chaque année, la commune organise une commémoration en souvenir de l'Armistice du 8 Mai 1945 et de celle du 11 Novembre 1918.

Cette cérémonie prend la forme d'un défilé depuis la place de la mairie jusqu'au cimetière, devant le monument aux morts.

Des textes de commémoration y sont lus et des gerbes de fleurs sont déposées avant d'observer la minute de silence en mémoire de toutes les victimes tombées pendant les guerres mondiales des années 1914-1918 et 1939-1945.

Lors du 11 Novembre dernier, les jeunes du Conseil Municipal des Enfants ont participé à la cérémonie en déposant les gerbes de fleurs et en chantant la Marseillaise.

Le verre de l'amitié a été servi sur le parvis de la salle de la fontaine.



ÉVÉNEMENTS & ANIMATIONS



Chasse aux boules de Noël

Notre deuxième édition de la grande chasse aux "trésors" de Noël a eu lieu le samedi 04 décembre 2021. Les enfants ne devaient pas chercher des lutins mais des boules de Noël dans les parcs de Vairé (la Vrignaie, l'Auzance et Heimerkirch). Comme l'année dernière, cette animation s'est réalisée avec l'aide du Conseil Municipal des Enfants (CME) qui a préparé les 30 boules de Noël à cacher dans les 3 parcs de Vairé.

Un stand était également tenu par le CME au profit du TELETHON pour vendre différents objets (sacs à légumes et fruits, verres, porte-clés...), et offrir également la possibilité d'un petit encas et d'une boisson aux enfants et parents. L'intégralité des fonds récoltés par la buvette et la vente de ces objets a été reversée au Téléthon. Nous remercions tous les participants pour ce bel après-midi, malgré une faible participation des enfants par rapport à l'année 2020. La pluie en est peut-être responsable...

Pour clôturer cette animation, les enfants du CME ont pu accrocher leurs réalisations des boules de Noël sur le sapin de la place des commerces, suivi de son illumination.



Boîte aux lettres

Du 25 novembre au 20 décembre 2021, une boîte aux lettres a été mise à la disposition des enfants sur la place des commerces pour y glisser dessins, poèmes et lettres au Père Noël.

Le 22 janvier 2022 à 15 h à la salle Rabelais, un goûter sera organisé pour les enfants avec une exposition de leurs dessins et poèmes.



Dimanches de Noël

La municipalité via la commission animation culture a renouvelé cette année « les dimanches de Noël » sur 3 dates les 5, 12 et 19 décembre sur la place des commerces. Pour des raisons sanitaires, nous avons opté plutôt pour cette formule que pour un marché de Noël traditionnel.

Ces dimanches ont été animés par « La Pagaille » le 5/12, le musicien « L'orgue de barbarie » le 12/12 et par le groupe « Double Effet » le 19/12. Ils ont apporté gaieté et bonne humeur autour de nos exposants présents.

Une dizaine de stands vous ont proposé des produits diversifiés : miel, bijoux, couture, thé, bière, mohair, confitures, vins doux, boîtes à oiseaux, sel, des objets divers de Noël fabriqués par l'association AVLC.

La location des stands est en totalité au profit du TELETHON.



Spectacle de Magie

Rendez-vous le 23 février 2022

Le 13^{ème} festival de magie organisé par la ville des Sables d'Olonne aura lieu en février 2022.

La ville des Sables d'Olonne souhaite proposer des spectacles de magie à l'attention du jeune public dans les villes de l'agglomération. Un spectacle de magie amusant, interactif et coloré à la découverte de l'univers merveilleux et insolite de la prestidigitation, intitulé « viens voir les magiciens » de Jean Madd et Chantal est organisé le **mercredi 23 février 2022 à 15h salle Rabelais de Vairé.**

À partir de 5 ans durée une heure

Réservation auprès de l'office de tourisme « Destination Les Sables d'Olonne ».

02 51 96 85 78



Crédit photo : Fred Brossard

Chant'Appart

Rendez-vous le 5 mars 2022

L'association « chant' sons » présidée par Christian Gervais, propose pour 2022, la programmation du festival « Chant'appart ».

La commune de Vairé s'associe à nouveau à cette initiative culturelle. Elle dédie la date du **05 mars** pour découvrir le spectacle « La goutte et petite » à la salle Rabelais.

Sur réservation à la mairie à partir du 15 février.

02 51 33 71 05



La boîte à livres

Sur une initiative du Conseil Municipal des Enfants et du Lions'club des Sables d'Olonne, cette boîte à livres est implantée sur la place des commerces, à côté du salon de coiffure. Le but est de favoriser la lecture et de vaincre l'illettrisme.

Le principe de cette boîte à livres est simple : j'emprunte un livre, j'en dépose un nouveau, je lis le livre emprunté et je le rapporte.



LA BIBLIOTHEQUE

Faire le bilan 2021 de la bibliothèque de Vairé pourrait être le fil conducteur d'un conte nouveau ou d'une brève histoire à vous narrer. Faut-il en trouver néanmoins les chapitres, les rebondissements, l'histoire et son dénouement.

Bref, vous conter des événements inspirés d'une année 2021 qui s'achève tranquillement... alors embarquons ensemble et remontons le fleuve littéraire 2021.

... la bibliothèque démarre très courageusement ce début 2021 en continuant à ouvrir ses trois permanences hebdomadaires et en s'adaptant aux horaires du couvre-feu national. Les accueils scolaires et les animations n'étant toujours pas d'actualité, avec regret et nostalgie pour certaines d'entre nous, l'équipe reste malgré tout soudée, vaillante et enthousiaste.

Pour nous sembler rompre la routine, on y range, on y trie, on organise mieux la réserve. Ce premier trimestre nous offre des éclaircies de perspectives pour organiser la fête du livre du mois d'avril : les premières réunions ont d'ores et déjà eu lieu. Pourtant, courant mars, la bibliothèque est à nouveau contrainte de baisser les bras et toutes les idées et projets d'animations de la fête du livre sont enfouis dans un tiroir – seul le dispositif de lecture des CP sera maintenu.

Cependant, la bibliothèque ne se sent pas vaincue et l'appel aux bonnes volontés inséré dans le bulletin municipal de janvier a retenti dans plusieurs maisonnées. Désormais, l'équipe des bénévoles se voit grandie de 4 nouveaux membres. Signe sans doute de bonnes nouvelles et d'horizons sereins : Maryvonne, Pascale, Patrick et Nathalie sont accueillis "sans grandes pompes", au désespoir de la bibliothèque qui aurait souhaité fêter leur investiture dignement comme il se doit, si les contraintes sanitaires l'auraient permis. Malgré tout c'est lors de réunions périodiques qu'ils sont entrés par la petite porte.

L'été arrive, et personne de l'équipe ne souhaite fermer pour cause de vacances. Ah ces portes, qui ne s'ouvrent plus beaucoup ou moins fréquemment sur nos lecteurs ; signe que pour certains, de nouvelles habitudes ont été prises durant les mois précédents.

Vaille que vaille, aucun de nous ne lâche l'affaire même s'il vous faut désormais nous présenter à l'entrée votre pass sanitaire valide pour les plus de onze ans. Nous le faisons avec le plus d'humour possible !

C'est donc avec grand enthousiasme que nous abordons la rentrée scolaire. Lors du forum, en étant présents, nous faisons parler de nous ; en septembre, une formation sur le portail e-media de la bibliothèque départementale est mise en place en présentiel à Vairé et activement suivie. Notre bibliothèque étant une structure culturelle active et pleine de richesses, les journées du patrimoine s'arrêtent dans ses murs pour parler d'illustres noms vairéens. Merci de ce beau clin d'œil de nos amis d'Histoire & Patrimoine de Vairé.

Cet hiver 2021, nous remontons en selle les accueils de classes et sept membres bénévoles ont représenté l'active bibliothèque de Vairé au séminaire du réseau des bibliothèques de l'Agglomération, le jeudi 18 novembre.

Nous y voilà : la bibliothèque se réveille d'une longue hibernation probablement. Et pourtant, dans ses murs, l'équipe a travaillé, rangé, acheté de nouveaux ouvrages très récents ; et nous sommes fiers d'ailleurs d'en avoir souvent la primeur. A coup sûr, la bibliothèque ressortira grandie, forte et solide de cette période troublée.

L'année 2022 sera le moment pour elle de repartir sur des projets pour installer sa Re-Naissance, puisque désormais elle est bien entourée de ses 14 tuteurs.

Bonne route à elle, notre sympathique bibliothèque, si pleine de vie ; que vous vous sentiez toutes et tous, bien accueillis dans ce lieu si agréable. Toute l'équipe vous souhaite une bonne santé, de merveilleuses lectures et restez attentifs aux délicieux projets que la bibliothèque saura vous concocter l'année prochaine.

Jeunesse
Adulte **Petite enfance**

Connaissez-vous la bibliothèque de votre commune ?

Calendrier d'animations annuelles : se renseigner
Inscription gratuite pour les -18 ans
Au delà 6 € par personne

Lundi : 16h/18h - Mercredi : 10h/12h
Samedi : 10h/12h

2 rue Richelieu 85150 Vairé
bibliothequedevoire@gmail.com - 02 51 20 64 17
www.vaire.fr ou @la-bibliotheque-de-vaire

Bibliothèque adhérente au réseau des bibliothèques de l'agglomération des Sables d'Olonne

Un balcon sur la mer
VAIRÉ

Nir pas l'eter sur la voie publique
Thierry Souchu



Horaires ouvertures :
lundi : 16 h,15 - 18 h,15
Mercredi : 10 h - 12 h
Samedi 10 h - 12 h

ASSOCIATIONS

Il y a un an nous écrivions « le comité d'association : un projet tout juste lancé, une route à tracer », un an plus tard le constat est le suivant : « Le comité des associations : tout reste à faire ».

La Covid-19 a tout arrêté en nous obligeant à nous replier sur nous-même. Tout l'inverse de l'esprit associatif.

Le projet du comité des associations reste à mener, mais la municipalité ne le mènera pas seule. Nous avons besoin de vous pour le faire naître et pour en faire un outil au service de tous.

Ce projet de comité est aussi une opportunité rare, c'est l'occasion de construire collectivement quelque chose qui manque et qui doit venir compléter la vie associative toujours présente sur notre commune. Alors aujourd'hui si vous êtes déjà investi dans une association et souhaitez compléter votre action n'hésitez pas à signaler cet intérêt à la mairie.

Notre objectif : relancer au début de l'année 2022 le comité des associations au travers de temps d'échange avec pour but l'organisation d'une manifestation pourquoi pas dès l'été 2022.



COMITÉ DE JUMELAGE

Ile d'Olonne - Vairé / Heimenkirch

2020, 2021 et la pandémie ne nous ont pas permis de mettre en œuvre nos différents projets : Marché de l'Avent, Marché de Noël, voyage d'échanges, soirée choucroute comme les années précédentes.

Cependant nous avons, dès que cela a été possible, tenu à nous retrouver et à envisager nos prochaines actions lors d'un pique-nique début juillet à la Fosse aux Gendarmes entre l'Ile d'Olonne et Vairé.

Lors de notre présence au forum des associations de Vairé quelques contacts ont été pris. Des cours d'Allemand débutant sont dispensés par Madame Doris Michon depuis mi-octobre en alternance sur Vairé et l'Ile d'Olonne.

Nous avons maintenu notre participation au Marché de l'Avent à Heimenkirch du 25 au 29 novembre où nous ferons déguster huîtres et crêpes à nos amis bavarois.

Les **vœux et l'assemblée générale** sont prévus le **12 janvier 2022** à 19h au Logis du Marais l'Ile d'Olonne. Notre **soirée choucroute** aura lieu samedi **19 février 2022** à l'Ile d'Olonne.

Martine Simonneau, présidente
Michel Mandret, Pascal Heiligenstein, vices-présidents
Martine Piedagnel, secrétaire

HYPNOTI-SABLES

Qu'est-ce que l'association « Hypnoti-sables » ?
L'association est à but non lucratif et a pour objectif d'aider les personnes en difficulté (femme battue, enfants ayant subis des traumatismes).

L'association « Hypnoti-sables » propose notamment l'hypnose en thérapie : l'arrêt du tabac, la perte de poids, les addictions, la gestion du stress, les tics, les tocs, les traumatismes, les ruptures, la libido, la confiance en soi, le lâcher prise, la mémoire, les phobies, l'anxiété, le deuil, les allergies, les problèmes de couple...

Facebook : Charles Hyp
Instagram : Hypnotisables
Site : <https://hypnotisables.wixsite.com/hypnoti-sables>
Téléphone : 06.28.48.51.69



ASSOCIATION DE L'AUZANCE

Cette année encore fut perturbée à cause du covid. Les lotos et vide grenier n'ont encore pas pu avoir lieu. Ceci n'a pas empêché d'offrir quelques sorties aux résidents de l'EHPAD comme la visite de l'asinerie de Beauvoir-sur-mer, spectacle équestre artpail-linge, marche bleu, spectacle inter EHPAD...

Nous espérons reprendre nos bonnes habitudes et retrouver la sympathie, la gaieté et le dévouement de tous nos bénévoles pour un retour à la normale pour 2022.



Résidence Le Parc de l'Auzance
4 rue des Douves / 02 51 33 74 74
ehpad.vaire@orange.fr



02 51 23 18 92
ce.heimenkirch@laposte.net



ASSOCIATIONS



THÉÂTRE : Le Choeur des Couliesses

Le théâtre a fêté ses 20 ans cette année !



Sébastien Delestre (président)

07 86 98 37 39

lechoeurdescouliesses@gmail.com



Il y a 20 ans, naissait l'association du « Chœur des Couliesses ». Après deux saisons de théâtre qui n'ont pas eu lieu dans le contexte sanitaire actuel, l'association repart, forte d'une équipe motivée pour continuer en 2022.

Une vingtaine d'acteurs, petits et grands, se retrouvent chaque semaine à la salle communale, lors d'un atelier théâtre jeune et un atelier théâtre adulte, pour préparer leurs représentations du printemps.

Six jeunes, les lundis à 18h15 et douze adultes les mardis soirs à 20h30, répètent arduement les nouvelles pièces choisies.

Après cette absence, nous avons hâte de vous retrouver, les **12, 13, 18 et 19 mars 2022**, à la **salle Rabelais pour de nouvelles représentations théâtrales.**

PHOTO CLUB VAIRÉ

Le Club a ouvert ses portes début septembre. Les adhérents se réunissent toutes les semaines pour partager photos et techniques, et aider les personnes à se perfectionner dans cette activité. Nous préparons une exposition prévue en cours d'année 2022, dans notre commune.

Les personnes intéressées par notre **activité** peuvent nous rejoindre **tous les jeudis à 19h à la Maison des Associations**, rue de la Nouette à Vairé, nous les accueillerons avec plaisir.

Jean-Pierre Gréau (président)

02 51 90 61 48



FESTIV'ARTS

L'association « Festiv'arts » a pour habitude d'organiser généralement en juillet un moment festif, convivial qui nous réunit avec des artistes et des bénévoles. La crise sanitaire nous a contraint d'annuler l'édition 2021. C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons que le prochain Festiv'arts aura lieu : les **23 et 24 juillet 2022.**

Nous fêterons les 20 ans de « Festiv'arts » avec expositions d'artistes dans la salle Rabelais, animation musicale, marché nocturne le samedi soir, vide grenier au parc de la Vrignaie le dimanche.

Toute l'équipe Festiv'Arts vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.



Contact : Anabelle Trichet 06 68 50 28 38

Andrée Rideau 06 61 71 96 13



LE COMPTOIR DES CRÉATIONS

Le « Comptoir des créations » est une association de loisirs créatifs très diversifiés (le cartonnage, l'image en 3D, la couture, l'encadrement, le scrapbooking, etc...). Nous entamons la 16^{ème} année avec de nouvelles idées créatives à partager dans une ambiance très conviviale.

Si vous êtes intéressés ou si vous aussi vous avez des idées créatives à nous apporter, **venez nous rejoindre le mercredi de 20h à 22h et le vendredi de 14h30 à 17h30** à la **Maison des associations**, rue de la Nouette à Vairé.



Contact : Gwénaëlle Alusse (présidente)

06 83 32 93 42 gwenaellearl@orange.fr

Annie Ménard (secrétaire) 06 71 79 30 92



CLUB DES GENÊTS

Reprise de nos activités

Le 2 septembre 2021 notre pique-nique a eu lieu. Une quarantaine de personnes étaient présentes, c'était la première occasion de partager et d'échanger depuis l'épisode covid qui a tellement perturbé la vie associative.

Nous avons profité de ce moment pour mettre à l'honneur René Caillonneau, nous voulions le remercier d'avoir dirigé notre Club avec un investissement sans faille depuis de nombreuses années. Un cadeau lui a été remis, nous lui souhaitons ainsi qu'à son épouse beaucoup de bonheur pour la suite.

Reprise le jeudi 9 septembre (cartes, jeux, boules en bois, marche, pétanque).

L'assemblée générale aura lieu début 2022, la date restant à définir.

Nous profitons de cet article pour rappeler que le **club est ouvert à tous de 50 à 100 ans** même plus. N'hésitez pas à nous rejoindre même en cours d'année ! Un seul objectif : passer un bon moment.

Les membres du bureau « Club des Genêts » vous souhaitent une bonne et heureuse année !



Eric Auvré (président)
06 86 25 27 10

RANDO AUZANCE VERTONNE

Notre association « Rando Auzance Vertonne » organise des randonnées pédestres hebdomadaires pour ses adhérents habitants de Vairé, Sainte-Foy, Saint-Mathurin et l'Île d'Olonne.

Nous proposons à nos adhérents, un programme annuel de **randonnées** (8 à 12 kms) à effectuer **tous les jeudis après-midi, de septembre à juin**, sur des sentiers balisés se situant dans un périmètre maximum de 20 kms autour de nos 4 communes.

Durant la saison estivale : soit les mois de juillet et août de chaque année, nous organisons les randonnées « CHEMIN FAISANT » ouvertes à tous, adhérents ou non.

Renseignements et adhésions accessibles uniquement aux habitants de nos 4 communes et ce en septembre de chaque année.

Nous sommes 69 adhérents cette année.



Alain Deschamps (réfèrent commune de Vairé)
06 72 81 39 17
alain-deschamps@wandoo.fr

UN GESTE POUR UN SOURIRE

L'association « un geste pour un sourire » a comme objectif de venir en soutien aux services de pédiatrie de nos hôpitaux vendéens. Permettre un moment de répit aux enfants en situation de handicap ou pour le financement partiel ou complet de frais pour des soins ou l'achat de matériel.

Nos activités : des concours de belote régulièrement le samedi ou le mercredi en fonction des disponibilités de la salle Rabelais. Une animation estivale qui a pour but de réunir les familles pour une journée de convivialité mais nous attendons que la situation sanitaire se stabilise davantage.

Ces deux dernières années ont été une véritable perte pour l'association. Nous n'avons pas pu continuer le renouvellement des projets hospitaliers. Pas de concours de belote comme ressource et pas d'animation estivale pour apporter de la joie et une nouvelle animation sur la commune.

Dans ce contexte de crise nous allons repartir avec un concours de belote en soutien au téléthon le 4 décembre 2021 avec le respect strict des mesures sanitaires.

Nous espérons une reprise complète pour la nouvelle année qui arrive et vous accueillerons dès le mois de janvier à nos concours de belote mensuels.

Nous cherchons activement des bénévoles ou des partenaires pour perdurer les projets déjà lancés.

Nous travaillons sur de nouvelles propositions pour animer la commune et serons présents aux côtés des autres associations si besoin pour nous soutenir entre nous.

Nous sommes ravis de faire partie de cette vie associative et espérons de tout cœur pouvoir relancer nos activités dans les meilleures conditions.



Benoît Montagne (président)
06 65 75 89 03
ungestepourunsourire@hotmail.fr

NOUVELLES ASSOCIATIONS

MINES DE RIEN

Cette année a vu la création de cette nouvelle association « Mines de Rien », qui se donne pour but de promouvoir les arts graphiques par la pratique, notamment auprès des jeunes.

Son président, Claude Jolly, est bien connu dans le milieu associatif, ayant été à l'origine de la création de l'atelier de peinture, auparavant relié à l'association Festiv'Arts.

L'équipe fondatrice a souhaité prendre son indépendance pour gagner en visibilité et en autonomie, d'autant que leurs objectifs respectifs diffèrent.

Avec une activité principalement orientée vers la peinture et le dessin (huile, acrylique, pastel, aquarelle, etc.), ses membres **adultes**, composés d'une petite dizaine, se réunissent **tous les lundis soirs de 20h 00 à 22h 30**, afin d'évoluer dans les échanges et le partage d'expériences. Quant aux **enfants**, inscrits au nombre de vingt cette année, ils sont accompagnés par des bénévoles de l'association dans leur apprentissage des bases, **tous les mercredis de 16h 00 à 18h 00**.

Dernièrement, à l'occasion d'Halloween, l'association a organisé un atelier de bricolage, ouvert aux enfants. Ceux-ci et leurs parents ont bien joué le jeu, puisque tous sont arrivés déguisés. Pour une première, ce fut une belle réussite.



Claude Joly (président)
06 84 60 97 34



GRAINES DE LIENS

Notre association « Graines de liens », créée officiellement en mars 2021, est le fruit de rencontres virtuelles puis réelles d'un groupe de citoyens partageant des valeurs communes de partage, d'entraide et de sobriété autour du concept de résilience locale.

Au fil de nos échanges a fini par germer l'idée de la création d'un lieu où nous pourrions partager des moments empreints de bienveillance, de tolérance et d'échange de savoir. « Graines de liens 85 » était née...

Et c'est par un jardin collectif et expérimental géré en permaculture, gracieusement mis à disposition par la commune, que le projet commence et se concrétise.

Depuis, c'est plusieurs matinées de travail au potager et la création d'un mandala pour les plantations du printemps prochains, ainsi que des rencontres conviviales pour mettre en place de nouveaux projets qui ont eu lieu.

Tous les membres du bureau souhaitent développer des actions pour améliorer la qualité de vie des Vairéens tout en créant du lien social.

Vous souhaitez participer au fonctionnement de notre association ? C'est possible !

- En adhérant à notre association, si vous habitez ou travaillez à Vairé
- En donnant des plants, des bulbes ou des graines, ainsi que du matériel de jardinage dont vous n'avez plus l'utilité.
- En passant nous voir au jardin partagé lors des différentes permanences.



Enfin, l'ensemble de l'équipe de l'association « Graines de Liens 85 » vous souhaite une année 2022 solidaire et bienveillante !

David Giraud (président) 06 78 45 68 24
Estelle Cochau (trésorière) : 06 82 31 26 36
Lydie Rabaud (secrétaire) : 06 60 23 33 16
grainesdeliens85@gmail.com /FB : Asso Graines de Liens 85



ASSOCIATIONS

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE VAIRÉ

« L'Union Nationale des Combattants » a pour but de perpétuer le devoir de mémoire des soldats de Vairé Morts pour la France, au cours des guerres de 14/18, de 39/45, d'Indochine, et d'Afrique du Nord. Assurer la solidarité envers les familles, mais aussi envers les plus démunis de nos adhérents en particulier les personnes seules. Nous devons également veiller aux droits de chacun afin de maintenir, voire d'améliorer leur situation.

En raison de la pandémie de l'année 2020 et du début de l'année 2021, il ne nous a pas été possible de nous rassembler pour les manifestations conviviales, mais uniquement en comité restreint pour les cérémonies officielles. Nous espérons une amélioration de la situation pour reprendre ensemble nos habituelles cérémonies ainsi que l'ensemble de nos manifestations : loto, grillades, repas et autres.

Nous rassemblons plus de 75 adhérents, situation en progression régulière depuis quelques années. C'est une belle et grande famille : Anciens Combattants, OPEX, OPINT, Soldats de France.



Gérard Moureuil 06 81 00 70 28



Pour continuer à assurer nos missions, nous invitons à nous rejoindre, tous ceux qui ont servi ou qui servent aujourd'hui la France, notre jeunesse, ceux qui se reconnaissent dans les valeurs de l'Union Nationale des Combattants : le sens de l'honneur et du devoir, la solidarité, la droiture morale.

Vous pouvez vous renseigner auprès des responsables de l'association ou de Gérard Moureuil.

HISTOIRES ET PATRIMOINE

« Histoire et Patrimoine de Vairé », créée en 2005 se donne comme mission d'effectuer des recherches, des collectes locales en tous genres, de veiller à la conservation, la mise en valeur du patrimoine local (mobilier, immobilier, oral ou écrit) afin de le restituer au public sous formes diverses : marches découvertes, journées du patrimoine, expositions, conférences, etc...

L'amélioration de la situation sanitaire nous a permis la reprise des activités en milieu d'année : sortie et vente du livret sur Charles Naulleau, marches découvertes d'été, forum des associations, reprise de la journée du Patrimoine, le 11 Novembre inauguration des plaques et de la statue de Jeanne d'Arc avec les élus des quatre communes. Projet de mise en place dans l'Eglise d'une chasse pour l'exposition permanente des reliques, mise en valeur du sarcophage sur la place de la mairie, projet d'une exposition sur les métiers d'autrefois, ...

Nous sommes toujours à la recherche de documents, après numérisation de ceux-ci, les supports confiés vous seront restitués. Vous souhaitez découvrir le patrimoine de Vairé, son histoire et celle de ses hommes, participez aux travaux, **REJOIGNEZ NOUS.**



Gérard Moureuil 06 81 00 70 28
Annick Morandeau 06 20 10 71 14



ALISE

Association Locale d'Information et de Suivi de l'Environnement à Vairé

Pour mémoire « ALISE-VAIRE » a pour vocation d'informer et de sensibiliser la population et de préserver le cadre de vie. C'est une association indépendante, lanceur d'alertes.

Les années 2020 et 2021 ont été des années blanches en raison de la crise Covid-19.

Pour 2022 une assemblée générale se tiendra au court du 1er trimestre, la date sera communiquée via la presse locale.

L'association s'appuie sur des vecteurs de communication : un blog (www.alise-vaire.fr), la presse locale et le courrier électronique.

L'adhésion se fait lors de l'assemblée générale qui a lieu normalement courant mars, la cotisation est fixée à 10 € par famille. Vous pouvez nous rejoindre.



contact@alise-vaire.fr



LA SYMPATHIQUE

Pour la deuxième année consécutive, notre course de la « Sympathique » n'a pas eu lieu, protocole sanitaire trop exigeant, mais ce n'est pas pour autant que l'association est restée inactive.

Nous avons pu organiser une marche solidaire en 2020 et une en 2021, qui ont eu un grand succès, avec cette année la remise d'un chèque de 1000 € (obtenus lors de la marche de 2020) à la responsable de la Ligue contre le Cancer des Sables d'Olonne.

Nous espérons que l'année prochaine sera plus propice aux manifestations.

Nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année à tous.



Le Bureau

Président : Bernard Neau

Vice-président : Michel Praud

Secrétaire : Nadia Bonzom

Trésorière : Léonnette Rousseau

Conseiller technique : Yvon Allo

Membres : Marie-Luce Violleau, Annabelle Trichet, Anita Gouin, Jean-Charles Chailloux, David Bonzom, Jean-Marie Brillouet, Stéphane Cougnaud, Eric Pénard, Marie Heiligenstein et Patricia Lopez.



FOOTBALL CLUB ST JULIEN-VAIRÉ

Après deux années stoppées à cause de la pandémie, nous espérons tous pouvoir aller au bout de cette saison. Le nombre de licenciés est croissant et atteint les 200 membres ! Notre équipe première évolue au plus haut niveau départemental et espère bien s'y maintenir. Notre équipe réserve va essayer de jouer le haut de tableau dans son championnat de D4. Nos jeunes U18 et U15 sont obligés de jouer en entente avec nos clubs voisins afin d'avoir un effectif suffisant. Nous avons une équipe U13 féminine, une U13 masculine et une U11 engagées dans leurs championnats respectifs. Tous les joueurs et joueuses de ces catégories peuvent s'entraîner deux fois par semaine (une fois à Vairé et une fois à St Julien).

Notre école de foot s'est bien garnie à l'intersaison ! Une soixantaine d'enfants s'entraîne ainsi tous les mardis soirs sur le terrain de Vairé.

Notre traditionnelle grillade d'anguilles sera de retour le 22 janvier prochain, n'hésitez pas à vous inscrire ! En 2021, le club a pu lancer une première édition de son concours de foot-pétanque : « la Pied-Tanquaise ».

Notez sur vos agendas qu'un grand concours sera organisé le samedi 28 mai 2022. Ce concours se joue en doublette, sans limite d'âge, dans une formidable ambiance ! On vous attend nombreux !



06 88 77 39 19 ou 06 40 11 86 70

fcstjulienvaire@orange.fr





GYMPIL

Et si vous vous mettiez à la gymnastique Pilates cette année ?

Vous apprendrez à mieux connaître le fonctionnement de votre corps pour augmenter la force des muscles profonds, réduire les maux du dos et améliorer votre souplesse. Nous vous proposons des exercices variés au sol avec ou sans matériel et tout cela sous musique d'ambiance.

Qu'importe votre niveau, vous pouvez nous rejoindre et vous trouverez convivialité, dynamisme et bonne humeur ! Les confinements ont donné lieu à des cours en extérieur ou par vidéo que notre éducatrice sportive, Patricia Bacle, a mis en ligne toutes les semaines sur le site internet de l'association.

La saison 2021-2022 est lancée avec ses 90 pratiquants répartis sur Vairé, Olonne sur Mer, la Roche sur Yon. Il reste des places à Vairé le lundi à 9h45, à 17h30 et 18h30 et à Olonne le lundi à 12h15.

Autre nouveauté coté bureau composé désormais de Carole Martin, présidente et secrétaire, Nicole Bittmann, la trésorière.

Nous vous souhaitons une belle saison sportive !

Pour tout renseignement sur les lieux et tarifs, consultez notre site :
www.sites.google.com/site/gympil
ou contactez nous à gympil@gmail.com
ou 06 80 35 89 69



FERME ÉQUESTRE LA BRISSONNIÈRE

L'association la « ferme équestre de la Brissonnière » a vu le jour en 2004, dans le but de promouvoir les activités de loisirs autour du cheval. Le site évolue au fil des années, de nouvelles infrastructures s'installent. Une centaine de chevaux et poneys sont répartis sur les 50 hectares du site. La ferme dispose d'un grand manège, une carrière éclairée avec un parc d'obstacles, sellerie club et propriétaires d'une écurie avec 10 box, de grands paddocks, et des prairies.

Nous proposons des activités qui vont de la découverte à la formation et au perfectionnement de l'équitation. Une cavalerie adaptée permet de progresser et d'évoluer à son rythme.

En fonction de votre niveau, nous pouvons vous proposer diverses activités telles que :

des cours d'équitation collectifs ou particuliers ; des balades à poney ou à cheval ou en calèche ; des stages d'équitation à chaque vacance scolaire ; des sorties en concours.

Les cours d'équitation sont dispensés du lundi au samedi par une monitrice diplômée d'Etat, les propositions de cours sont variées et permettent d'évoluer dans l'équitation afin de répondre au mieux à vos demandes.

Nous proposons aussi de la pension pré ou box/ paddock, de la location de chevaux, du débouillage, et également des prestations de travail avec votre cheval.

Sur l'année passée nos manifestations ont été freinées par la Covid-19, mais nous avons quand même pu réaliser un concours interne avec nos adhérents en juin dernier, un camp médiéval en août avec une soirée à thème, des jeux et un repas. Des stages d'équitation de découverte et de perfectionnement sur deux jours ont également eu lieu pendant les vacances scolaires et nos cavaliers plus expérimentés sont retournés en concours interclub lorsque la situation sanitaire l'a permis.



feb85150@gmail.com
06 75 71 14 85 ou 02 51 33 71 79
La Brissonnière, 85150 à Vairé



TENNIS USCV

Union Sportive Chapeloise Vairéenne

La saison tennistique 2021-2022 a repris tambour battant depuis début septembre dernier. Cette année, sur notre commune, les entraînements jeunes et adultes ont lieu les mercredis et vendredis avec nos éducateurs CQP Karim Saber et Matthew Kernick.

L'année fut riche en événements !

Le tournoi interne, la création d'un tournoi de touch tennis ouvert à tous, l'instauration d'un tournoi multi-Chances homologué, un tournoi homologué... Autant d'événements qui ont rythmé sportivement l'année 2021 tout cela en gardant bonne humeur et esprit convivial.

Également, des séances découvertes ont été proposées dans nos écoles primaires (privée/publique) au mois de juin dernier. Celles-ci ont été assurées par Monsieur Patrice Poiraud, diplômé d'Etat, accompagné des bénévoles de l'USCV.

Un grand MERCI une nouvelle fois à TOUS les bénévoles, sponsors et personnalités de Vairé pour le bon déroulement de l'ensemble des manifestations. L'USCV remercie également grandement Monsieur Chailloux et le club de St Julien des Landes pour la mise à disposition de terrains au cours de l'année.

Une saison 2021-2022 pleine de nouveautés

En plus de soirées "touch tennis" ouvertes désormais aux joueurs loisirs le mercredi soir à Vairé (une semaine sur deux à 19h30), un groupe loisirs est également existant à Vairé le mercredi à 19h. Des créneaux sont disponibles le mardi (10h-12h et 20h30-23h).

Différentes formules sont proposées aux adhérents, avec des licences loisirs (50€) ou bien un pack famille (95€ pour 2 adultes+1 enfant, 25€ par enfant supplémentaire) pour avoir accès aux terrains.

Et niveau infrastructures, le club évolue et dispose aujourd'hui d'un court extérieur en terre battue à La Chapelle Hermier.

L'USCV compte aujourd'hui 91 licenciés

Les différentes animations proposées tout au long de l'année ont pu faire évoluer le nombre de licenciés et battre un nouveau record d'adhésions. Symboles du dynamisme impulsé, les enfants représentent une proportion majeure du club (51 jeunes de moins de 18 ans, soit 56% des licenciés).

A noter que toutes les activités du club seront reconduites cette année : tournoi interne, tournoi et TMC homologués, touch tennis, sardinade, soirée choucroûte, etc...

Nous souhaitons à tous, une excellente année 2022 !

Contact :
Jean Michel Préaud,
Président : 06 89 14 09 00
Stéphane Morin
06 19 60 79 59



JUDO

Le Judo Club Vairé est une section de l'union judo littoral Vendée qui propose des cours de judo débutant, loisirs ou compétition à partir de 4 ans et également du taïso (activité d'origine japonaise basée sur des exercices de remise en forme, adaptée à tout âge et toute condition physique).

Nous participons à plusieurs compétitions du niveau départemental au niveau international.

Nous organisons notre traditionnel tournoi au mois de janvier ainsi que des stages judo/multisports pendant les vacances scolaires,

Pour toutes activités proposées par le club, deux séances d'essai sont offertes. Alors n'hésitez à venir nombreux et nombreuses afin de tester une activité sportive dans la bonne humeur.

Les cours seront dispensés par des professeurs diplômés d'Etat, les mardis et jeudis au dojo de Vairé, rue Rabelais.



Renseignements :

www.ujlv.fr

06 38 23 92 65 ou ujlv@orange.fr



AIKIDO CLUB SATORI

L'aïkido est l'un des 7 budos japonais. Fondé par Morihei Ueshiba et basé sur les techniques d'armes et de corps à corps des samouraïs, l'aïkido prône la non résistance à l'agression physique.

Les techniques enseignées comprennent des projections et des immobilisations ainsi que le maniement du sabre, du bâton et du couteau.

Adapté à tous, l'aïkido n'utilise pas de force brute mais plutôt des formes de corps permettant de maîtriser l'agresseur sans le traumatiser physiquement afin de briser le cercle vicieux de la violence.

Les cours sont dispensés par Arnaud Berziou 3E DAN FFAAA, les mercredis soir de 19 h 30 à 21 h 15 et les samedis de 13 h 30 à 15 h 15.

Licence 30 € - cotisation club 150 €

Renseignements :

07 88 49 50 31

Facebook Aikido club Satori



TALENT JEUNESSE

Tempérance Crochard, championne en puissance !

Tempérance Crochard, une jeune archer émérite !

C'est après avoir découvert le tir-à-l'arc à travers une initiation proposée par l'école en CM2 que Tempérance Crochard, une jeune Vairéenne a souhaité s'initier à cette discipline. Depuis, Tempérance a rejoint le club des Robins des Foy de la commune de Sainte Foy et s'entraîne deux fois par semaine.

Cela ne fait que deux ans que Tempérance pratique ce sport et a déjà de quoi être fière d'elle. D'abord licenciée au club des Sables d'Olonne « Les Archers Sablais », elle a rejoint le club des Robins de Foy, dont son Papa, Stéphane Crochard, est l'actuel vice-président de l'association, et également entraîneur de plusieurs archers. La passion familiale ne s'arrête pas là puisque Ambre, la petite sœur de Tempérance souhaite aussi pratiquer cette discipline. En revanche, pour Camille, le petit dernier de la famille, il va devoir user de patience s'il veut lui aussi faire du tir-à-l'arc car ce sport ne peut se pratiquer qu'à partir de 6 ans.

Des efforts récompensés

Passionnée, Tempérance s'entraîne depuis maintenant deux ans à ce sport et tire à une distance de 50 mètres. Après sa participation à plusieurs concours dans la région, Tempérance était classée 23^{ème} fédérale. En juillet dernier, elle participe pour la première fois au championnat de France à Riom, près de Clermont-Ferrand, et termine 9^{ème} de sa catégorie « Mini ».

Une belle performance réalisée surtout après une année de covid où elle a connu des confinements et des entraînements pas toujours possible de manière régulière. Malgré ces difficultés, sa persévérance et ses efforts ont pu porter leurs fruits. Début janvier 2022, Tempérance participera au championnat de France en salle à Cholet.

Vous souhaitez être partenaire du club des « Robins des Foy » pour aider les jeunes adhérents à avoir du matériel, renseignez-vous auprès du club au 06 37 99 77 87 et/ou lesrobinsdesfoy@yahoo.com Pour information, le prix moyen d'un arc d'occasion est de 350 à 600 € suivant le matériel. Les partenaires sont donc naturellement les bienvenus au Club. De plus, un arc est considéré comme une « arme », il est donc important de responsabiliser les jeunes au regard du coût et de la fonction de l'objet.



Bientôt 16 ans ?

Pense au recensement, c'est ton devoir
Demande à te faire parrainer, c'est ton droit!

J'ai 16 ans.

Je me suis fait recenser
et un réserviste militaire m'accompagne
dans mes premiers pas de citoyen.

Et toi?



Renseigne-toi auprès de ta mairie

www.defense.gouv.fr/reserve



**BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

www.defense.gouv.fr/jdc

École publique La Clé des Champs

123 élèves répartis en 5 classes

École La Clé des champs :

Directrice : Lucile Gaffiero

02 51 22 80 68

Email : ecole.publique.vaire@orange.fr

Notre école

Toute l'équipe de La Clé des champs souhaite une bonne et heureuse année à tous les élèves ainsi qu'à leur famille. Si l'année 2021 a été marquée par un contexte sanitaire exceptionnel, l'école a su s'adapter et remplir les missions qui lui ont été confiées.

Notre école compte 123 élèves répartis en 5 classes :
-TPS/PS/MS (26 élèves), Frédérique Michaud et Marion Praud, atsem

-MS/GS (25 élèves): Laure Besseau et Katia Deniot, atsem

-CP (20 élèves), Emilie Aubert

-CE1-CE2 (25 élèves): Dorothee Lebrun

-CM1/CM2 (27 élèves): Lucile Gaffiero, (directrice) et Elodie Bonnaud.

Les horaires

Les élèves ont classe de 08h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h15, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La scolarisation des tout petits

Des matinées découvertes à destination des TPS/PS sont organisées afin de faciliter les premières scolarisations. Les enseignants accueillent parents et enfants sur des temps spécifiquement dédiés à l'adaptation des plus jeunes.

Le projet d'école et les temps forts de l'année :

Notre projet d'école s'articule autour de 3 axes : le langage oral, l'enseignement scientifique et l'enseignement explicite. Chaque volet est développé tout au long de l'année avec des temps forts qui dynamisent nos pratiques de classe :

- L'école entre en piste !

Depuis plusieurs années, l'école s'associe au Conservatoire de musique des Sables d'Olonne pour créer des projets artistiques. Cette année l'école a imaginé un projet à la croisée du chant et du cirque. A partir du mois de mars, l'ensemble des élèves va s'initier aux arts du spectacle sous le chapiteau de la compagnie Esprit cirk. Parallèlement à ces activités, ils chanteront le répertoire d'Anne Sylvestre, guidés par Hélène Léonard, intervenante en musique.

Si les conditions sanitaires le permettent, un spectacle de fin d'année finalisera ces apprentissages.

- **Le goût de la lecture** se cultive. Au-delà des apprentissages quotidiens dans les classes, les élèves fréquentent la bibliothèque de leur commune. A chaque période, ils sont accueillis par l'équipe de bénévoles pour lire, écouter des histoires, choisir un livre. Nous remercions également les bénévoles de l'association « Lire et Faire Lire » qui participent pleinement au plaisir de lire en venant raconter chaque semaine des histoires aux plus jeunes.

- Une ouverture culturelle

L'éducation artistique et culturelle passe aussi par des sorties : théâtre, concert, cinéma au contact des œuvres et des artistes.

- **Tous au potager !** Les élèves ont la chance de bénéficier d'un grand terrain à côté du parc de la Vrignaie pour réaliser un projet potager. Après un gros travail de remise en état du terrain, les classes ont réalisé, durant l'année 2021, des plantations de fleurs, des semis de légumes, de plantes aromatiques. Cette initiation au jardinage leur a également permis de travailler sur le cycle de vie d'une plante.

- **La résolution de problèmes**, c'est un enseignement que nous plaçons au cœur de la pratique mathématique. Tous les élèves, dès le plus jeune âge, résolvent régulièrement des problèmes et développent des connaissances et compétences.

En EPS, cette année encore, les CP, CE1 et CE2 effectuent un cycle de 10 séances à la piscine des Chirons à Olonne sur mer.

A partir du CP, tous les élèves bénéficient de séances encadrées par Adrien Papon, animateur sportif.



Inscriptions

Les inscriptions se font directement à la Mairie mais n'hésitez pas à téléphoner pour visiter notre école et rencontrer l'équipe !

École privée Saint-Pierre

67 élèves répartis en 3 classes

École Saint-Pierre :

Directrice : Justine Guillet-Veronneau

02 51 33 79 70

Email : direction@vaire-saintpierre.fr



Notre école

L'équipe pédagogique de l'école Saint-Pierre vous adresse ses meilleurs vœux pour cette année 2022. Nous avons accueilli une nouvelle enseignante en CP/CE1/CE2 Marie-Mélanie Nicoleau, et Justine Guillet-Veronneau a pris la classe de TPS/PS/MS/GS.

Aurélié Gaillard poursuit avec les CM1/CM2. Nous avons 3 ASEM réparties sur les classes de TPS/PS/MS/GS et CP/CE1/CE2 : Angélique Pajot-Jaulin (en CDI depuis septembre 2021), Doriane Perrin et Sarah Hugues. A la rentrée de septembre 2021, nous avons accueilli une nouvelle enseignante spécialisée : Corinne Vrigneau.

Les horaires

L'école est ouverte de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. La garderie a lieu au sein de l'école de 7h30 à 8h35 et de 16h40 à 18h45. La cantine est gérée par la municipalité.

Projets pédagogiques et éducatifs

Le thème de l'année retenu est le cirque. Les enfants vont travailler tout au long de l'année de la TPS au CM2 sur différents albums, et productions artistiques en lien avec ce thème. Ils vivront une inoubliable semaine de cirque en immersion au sein du chapiteau de la compagnie Esprit Cirk de la Chapelle Achard. Dans le cadre du partenariat avec l'association "Lire et faire lire" et la bibliothèque de Vairé, les enfants ont pu reprendre le partage de temps de lecture sur ce thème mais aussi sur le respect, l'entraide, l'écoute. Un projet en musique avec le conservatoire de musique Marin Marais et Hélène Léonard, a permis aux enfants de présenter une première partie du spectacle de Noël en lien avec le cirque.



Dans le cadre de notre projet éducatif, toute l'équipe enseignante poursuit le travail engagé l'année dernière sur le bien-être à l'école par le biais de pratiques pédagogiques qui prennent en compte les besoins de chaque enfant (classes semi-flexibles, pratiques issues de la pédagogie Freinet, Montessori, un travail dès la TPS sur les compétences sociales et émotionnelles des enfants, exercices de sophrologie et de Brain-Gym...) tout en étudiant le fonctionnement du cerveau à partir de la GS pour comprendre les mécanismes qui entrent en jeu lors de l'apprentissage et faciliter ainsi la concentration, la mémorisation.

Durant l'été 2021 et les vacances de la Toussaint, l'école a connu plusieurs travaux de rénovation (isolation, ouvertures, chauffage, peintures...). Tous ces travaux sont le fruit d'un travail de plusieurs entreprises mais aussi grâce au bénévolat des parents, des enseignantes, des retraités de la commune et aux dons via le mécénat (qui est toujours actif lien FADEC), aux actions faites tout au long de l'année et au soutien des associations OGEC et APEL.

L'école Saint-Pierre appartient au réseau catholique de Vendée. Une culture religieuse est proposée aux enfants de la TPS au CM2. Les enfants qui le souhaitent peuvent faire de la catéchèse à partir du CE1. Des petites célébrations sont organisées pour les enfants (bénédiction des cartables dans la cour de l'école, célébration de Noël) ainsi qu'une préparation possible au baptême, à la communion et à la profession de foi avec la paroisse.

Toute l'équipe enseignante souhaite remercier la municipalité pour les infrastructures sportives et la mise à disposition d'un intervenant sportif tous les mardis, les associations OGEC et APEL, les parents bénévoles, les retraités de la commune, les membres des associations (Lire et faire lire, bibliothèque) les mécènes, les catéchistes, le prêtre de la paroisse. Tous ces acteurs permettent de faire vivre de beaux projets dans notre petite école qui se veut bienveillante.



Inscriptions

Les inscriptions se font tout au long de l'année auprès de Justine Guillet-Veronneau par mail à l'adresse suivante :

direction@vaire-saintpierre.fr

Portes ouvertes samedi 22 janvier 2022 10h-12h.

Associations de parents école La Clé des Champs

L'Association Vairéenne de l'Ecole Publique (AVEP) œuvre au bénéfice de l'école la Clé des Champs.

En organisant des événements tels que des tournois de palets, tombolas (etc) et des ventes tout au long de l'année, nous parvenons à financer une grande partie des sorties scolaires ainsi que des jeux pour l'école.

Nous essayons de créer également des événements ludiques qui réunissent parents et enfants telle que la course d'orientation « la destinée ».

De nouveaux membres ont rejoint l'équipe en septembre 2021. Le bureau se compose de Thomas Le Vagueresse (président), Charlène Bély (trésorière) et Nicolas Curie (secrétaire). Il est possible à tout moment de rejoindre notre équipe pour aider lors des différents événements, d'apporter vos idées, vos suggestions, vos remarques, le tout dans une ambiance conviviale.

L'AVEP tient à remercier ses membres actifs, l'équipe pédagogique ainsi que toutes les familles pour leur soutien au bon déroulement des manifestations proposées et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2022.

Contactez-nous :

Thomas Le Vagueresse
aveplacledeschamps@yahoo.fr
<https://www.facebook.com/aveplacledeschamps>



Représentants de parents d'élèves :

Marc Allo, papa de Nora CP/CE1
Elodie Cosson, maman de Lola CP/CE1 & Oscar TPS/PS/MS
Kelly Devos, maman de Gabriel CM1/CM2 & Augustin MS/GS
Christele Le Petitcorps, maman de Bastien CE1/CE2
Julie Neau maman de Zoé CM1/CM2 & d'Arthur CP/CE1

Suppléants :

Emilie Cardinaud, maman de Lilou CE1/CE2
Béatrix Letendre, maman d'Axel CE1/CE2
Pierre-Yves Maurice, papa d'Anna CM1/CM2 & Clément CE1/CE2
Daniel Mergen, papa de Abélia TPS/PS/MS
Cindy Mouchard, maman de Milàn TPS/PS/MS

Associations de parents école Saint-Pierre

Après une année « covidésque », la nouvelle s'annonce « clownesque » !

En 2021 encore, il a fallu s'adapter aux conditions sanitaires toujours bien présentes.

Notre but en tant que parents bénévoles ? Maintenir une vie scolaire sereine et joyeuse aux enfants de l'école.

L'été a donc été marqué par l'amélioration des locaux avec de belles classes toutes neuves, et à la toussait une remise en état de la nouvelle salle de sieste dans un endroit plus adapté au respect du rythme des enfants.

Nous sommes très heureux d'avoir pu maintenir certaines manifestations et notamment la conviviale et très appréciée « Rando gourmande crépusculaire ». Cela nous permet de financer en grande partie la semaine de cirque qui se déroulera au printemps, pour le plus grand bonheur des petits... et des grands aussi !

Nous remercions sincèrement les personnes qui quittent nos associations, pour leur investissement parfois long de plusieurs années et leur motivation pour améliorer le quotidien des enfants (Ludovic Perrin, Cindy Pelletier et Soizic Albert pour l'APEL).

Et nous accueillons avec grand plaisir de nouveaux membres (Charlotte Goineau à l'APEL et Julie Ancelin à l'OGEC).

Enfin, les équipes APEL/OGEC remercient toutes les personnes qui participent aux différentes opérations et aux matinées travaux ainsi que les membres de la commission rando pour leur dynamisme.

Belle année 2022 à vous tous !



OGEC

Mélanie Lucas : 06.88.26.62.72 & Marie-Charlotte Chaillou : 06.43.39.86.76

APEL

Sophie Orhon : 06 13 65 61 18 & Claire Blay : 02 51 33 74 60
Toute l'actualité de l'école sur FB : @Ecole Saint Pierre VAIRE

✦ Le Centre de loisirs (ALSH)

L'accueil de loisirs reçoit les enfants scolarisés les mercredis et pendant les vacances scolaires sauf celles de Noël et deux semaines en août. Un dossier d'inscription est obligatoire. Le programme est envoyé par mail à chaque période, il est également consultable sur le site Internet de la mairie ou www.surtoutmoncentre.fr

Cette année, la crise sanitaire nous a contraint à des activités en interne au centre de loisirs uniquement. Nous avons dû annuler les camps d'été organisés et les activités extérieures ont été très rares. Le protocole sanitaire a obligé les animateurs et les enfants à beaucoup d'exigences sanitaires (lavage des mains très régulièrement, port du masque à partir de 6 ans, respect des distances...). Malgré ces consignes, l'ambiance au centre de loisirs est restée conviviale et les enfants étaient heureux de partager des activités ensemble ! Nous espérons pouvoir relancer les camps de l'été 2022 sur le thème du cirque.

En début d'année, le programme des vacances de février et de Pâques au centre de loisirs a été fortement chamboulé en raison des différentes obligations imposées par la Covid-19.

Cet été, les TPS-PS-MS ont joué les explorateurs en partant pendant quatre semaines à la découverte des continents (Europe, Afrique, Asie, Amérique). Les plus grands (GS-CP-CE1) ont joué avec les couleurs comme le rouge associé au Petit Chaperon Rouge, le vert à la nature, etc. Enfin, les plus grands (CE2- CM) se sont pris pour des aventuriers perdus le temps de quelques semaines dans le monde marin, à la découverte des métiers ou encore des jeux sur le thème « autour du monde ».

Lors des dernières vacances de la Toussaint, le centre de loisirs était quasiment redevenu comme avant la crise sanitaire, nous pouvions enlever les masques pour la plus grande joie des petits. Les enfants ne devaient plus être séparés par tranches d'âges ni par école. Un soulagement pour tous mais de courte durée...

Nous avons abordé le thème « Disney » pendant les quinze jours de vacances avec un Disney par jour à découvrir en jouant ou en créant. La traditionnelle « boom » d'Halloween a eu lieu le premier vendredi des vacances. Enfin, pour finir leurs vacances, les enfants sont allés sauter, crier, danser, chanter, courir... au parc des Sablotins des Sables d'Olonne.

Les 4 animateurs du centre de loisirs sont titularisés, vous retrouvez Élodie Caillaud à la direction, Anaïs Barreateau qui effectue une formation de directrice adjointe, Cathy Guillet et Adrien Papon, les animateurs. Les activités ont lieu de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour tout **renseignement**, vous pouvez vous renseigner **en mairie ou par mail à centredeloisirs-vaire@orange.fr**

Tarifs pour l'accueil de loisirs au 1er janvier 2022 :

		Journée	Journée pique-nique	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Péricentre	Garderie matin périscolaire soir
QF/heures	Horaire	8	8	3	5	1/4 h	1/4 h
0-500	0,94 €	7,52 €	5,64 €	2,82 €	4,70 €	0,24 €	0,24 €
501-700	1,22 €	9,76 €	7,32 €	3,66 €	6,10 €	0,31 €	0,31 €
701-900	1,48 €	11,84 €	8,88 €	4,44 €	7,40 €	0,37 €	0,37 €
901-1100	1,76 €	14,08 €	10,56 €	5,28 €	8,80 €	0,44 €	0,44 €
1100 et +	2,04 €	16,32 €	12,24 €	6,12 €	10,20 €	0,51 €	0,51 €
Hors commune	2,28 €	18,24 €	13,68 €	6,84 €	11,40 €	0,57 €	0,57 €

Une participation financière de 3 € par enfant et par sortie du centre de loisirs sera demandée lorsque le coût de la sortie sera supérieure à 12 € (activité + déplacement) à compter du 01/01/2022.



Le carrousel

sur proposition de l'agglomération

Début du 1^{er} trimestre 2022 un temps convivial et d'aide pour les parents, grands parents accompagnés de bébé et jeunes enfants jusqu'à 6 ans devrait s'installer salle Rabelais à Vairé.

Deux professionnelles vous recevront, une personne pour les enfants et une autre pour vous écouter et partager un moment avec d'autres parents. Très prochainement les informations vous seront communiquées via la Mairie, le site internet et facebook de la commune.

Le RAM

Le Relais Assistantes Maternelles de l'agglomération des Sables d'Olonne est présent sur la commune **tous les vendredis des semaines paires à la salle de la fontaine de 9h30 à midi**. Deux éducatrices de jeunes enfants de l'agglomération animent ces matinées d'éveil au profit des assistantes maternelles.

JEUNESSE

✦ Le restaurant scolaire

Le restaurant scolaire accueille en moyenne 160 enfants par jour tout au long de l'année.

Depuis le mois de septembre 2021, les repas sont fournis par la société Restoria, basée à Bournezeau. Le coût d'un repas d'un enfant s'élève à 7,48 €. Les familles participent à hauteur de 3,60 € par enfant, et la commune 3,88 €.

Il est possible de consulter les menus sur le site www.radislatoque.fr sous réserve de validation de la commune.

Cette année les enfants de maternelle de la Clé des Champs déjeunent à partir de 11h55. Ils sont rejoints par les maternelles de l'école Saint-Pierre à partir de 12h10. A la fin du repas les petites et moyennes sections partent à la sieste, les grandes sections profitent de la cour.

Les élèves de primaire des deux écoles mangent à partir de 12h40 après un temps de récréation. Une fois le repas terminé, les élèves retournent en classe.

Quatre agents assurent le service et deux animateurs surveillent les enfants. Depuis la rentrée, les protocoles sanitaires liés à la Covid-19 ont apporté des modifications importantes (agencement d'une partie du centre de loisirs en réfectoire) qui entraînent une surcharge de travail significative. Nos agents, nos ATSEM et nos animateurs ont relevé le défi afin de maintenir ce service ouvert. Nous les en remercions.



✦ La garderie périscolaire

La garderie de l'école la Clé des Champs est ouverte dès 7h20 et reprend à 16h30 jusqu'à 19h. **Pour faciliter l'organisation du temps périscolaire nous vous demandons de bien respecter les inscriptions et de désinscrire votre enfant en cas d'absence.** Ceci afin de prévoir le nombre d'animateurs selon le taux d'encadrement.

À compter du 1^{er} janvier 2022 les tarifs connaissent une modification. (voir tableau en page 23).

Le tarif goûter (0,50€) et la pénalité de retard (5€ le ¼ d'heure) après l'heure de fermeture ne sont pas modifiés.

En moyenne, vingt-cinq enfants sont accueillis chaque matin à la garderie et vingt-huit le soir. Les effectifs varient d'une semaine à l'autre. Les enfants sont entourés d'Anaïs (directrice adjointe), Katia, Marion, et Cathy.

Les enfants s'occupent à des jeux libres, des jeux de société, du coloriage, ou quand la météo le permet, ils peuvent jouer dehors.

Pour tous renseignements concernant l'accueil périscolaire, une inscription à la garderie ou une modification, vous pouvez envoyer un mail à perisco.vaire@gmail.com

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2022 !

Mami
BOUILLE D'AMOUR

Structure collective
Accueil d'enfants de 0 à 3 ans



MAM Bouille d'amour est un regroupement de 4 assistantes maternelles (Julie, Charlotte, Magalie et Sybille). Nous accueillons de jeunes enfants de 0 à 3 ans dans une maison qui leur est adaptée. Celle-ci est ouverte toute l'année, du lundi au vendredi de 7h à 19h30.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au **09 52 67 26 59** ou par mail à **mambouilledamour@yahoo.fr**.

Vous pouvez également nous suivre sur le Facebook de MAM Bouille d'amour.

L'équipe MAM Bouille d'amour

Sport pour les jeunes

Adrien intervient comme éducateur sportif au sein des deux écoles comme l'année dernière.

3 heures sont dédiées par semaine, à l'école La Clé des Champs et deux heures à l'école Saint-Pierre.

Accueil des jeunes

Depuis le 1er septembre, Adrien et Anaïs se partagent l'animation de la section.

Le club junior (10-13 ans) s'adresse aux jeunes du CM2 à la 5^{ème}. Les rencontres ont lieu tous les mercredis après-midi de 14h à 17h et pendant les vacances scolaires.

L'adhésion à l'année a été modifiée, elle passe de 25 € à 15 € par an. Au cours de l'année, plusieurs soirées sont organisées pour permettre aux jeunes de se retrouver autour d'un repas, d'une soirée jeux ou autres, tous les vendredis soir et un samedi par mois.

La section jeunes accueille les adolescents de 13 à 17 ans. Le protocole sanitaire de l'Accueil Collectif des Mineurs (ACM) n'a pas permis l'ouverture de la section.

Rappel des horaires de l'accueil :

Tous les vendredis de 19h30 à 21h30 pendant les périodes scolaires et tous les après-midis pendant les vacances et un samedi par mois.



Les Capucines

Un lieu ressource pour répondre aux besoins des familles, mis en place par l'Agglomération des Sables d'Olonne.

Un espace pour se renseigner, se rencontrer entre parents, trouver du soutien, parler des relations....

Un lieu unique, une équipe de six professionnels, une palette d'outils pour être soutenu et trouver ses propres ressources en tant que parent.

Renseignements :
02 51 96 92 28



Service Prévention Enfance Jeunesse Famil

les Sables
d'Olonne...
AGGLOMÉRATION

PARENTS
BEAUX-PARENTS

ENFANTS
JEUNES

GRANDS
PARENTS



LES CAPUCINES

ESPACE RESSOURCES FAMILLES

Accueillir / Informer / Soutenir

Le Conseil Municipal des Enfants

(CMI, CM2 et 6^{ème})

Le 15 octobre 2021 a eu lieu l'élection du nouveau conseil municipal des enfants, 4 nouveaux élus ont rejoint l'équipe déjà en place Louison Leost, Noam Mauborgne pour l'école La Clé des Champs, Lily Gouin, Roméo Orhon pour l'école Saint-Pierre. Anaëlle Piquard, Gabriel Devos Le Vagueresse, Manon Perrin, Marie Simonneau, Rosie Devos Le Vagueresse, Diego Lafon-Lelièvre, Ambre Crepeau, Léo Thomazeau.



Un diplôme a été remis aux 4 jeunes sortants de cette année ainsi qu'un badge pour les remercier de leur participation au CME.

Cette année, les enfants travailleront avec Cyril Logeais et Francis Despierres, élus et membres de la commission Jeunesse, en appui de Delphine Bertheau, adjointe à la Jeunesse.

Dans le cadre du protocole actuel de la Covid-19 nous avons réussi à faire des réunions et à mettre en place la cérémonie du 11 Novembre 2021. Une grande chasse aux boules de Noël à travers les parcs de Vairé avec un stand de vente d'objets pour le téléthon a également été tenu par le Conseil Municipal des Enfants. Des projets sont à venir, une distribution de cadeaux aux aînés, visite d'une entreprise de Vairé, ramassage de déchets avec d'autres CME de l'agglomération. Nos jeunes élus proposeront d'autres projets à réaliser dans l'année.



URBANISME

Les projets d'aménagements

L'îlot Clemenceau

Cet espace accueillera 17 places de parking, 1 T2, 1 T3, 1 T4 et 1 T5. Le permis de Vendée Logement est en cours d'instruction et débutera en début d'année.



Espace Rabelais

Le périmètre du projet englobe les salles et les équipements sportifs (gymnase, dojo), la maison des randonnées et des loisirs, la parcelle non bâtie avec une maison non habitée (propriété communale qui sera démolie).

Nous sommes à la phase de l'esquisse présentée au conseil municipal, préalable à l'avant-projet définitif.

Cette esquisse vous est présentée ci-contre et comporte trois zones :

1 - La création d'un parvis devant les salles et la maison des randonnées ; le réaménagement de places de stationnement.

2 - La réalisation d'un lotissement communal de maisons individuelles avec 5 à 6 lots (à définir).

3 - Une zone destinée à accueillir des professionnels de santé.

Le dévoiement de la rue Rabelais (voirie d'intérêt communautaire) sera réalisé afin de sécuriser l'accès aux salles et équipements sportifs.

En 2021 :

16 permis de construire ont été déposés pour des projets d'habitats. **12 maisons individuelles** et **4 projets de logements sociaux Vendée Habitat** avec la répartition suivante : 3 maisons et 4 logements sociaux au lotissement La Chèvrerie, 3 maisons au lotissement du Parc du Petit Moulin, 5 maisons au lotissement du Vieux Logis et 1 maison hors lotissement ;

40 DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) ont été instruites dont 31 pour des bâtis et 9 pour des terrains non bâtis. Le projet de PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), porté par l'Agglomération des Sables d'Olonne et des bureaux d'études spécialisés, a démarré en janvier 2021 pour s'achever en 2024. Elaboration en 2021 du diagnostic du territoire et de l'état initial de l'environnement. Une balade urbaine a eu lieu le 9 juin avec l'agglomération de Sables d'Olonne, des élus ainsi que des habitants de Vairé. Nous les remercions tout particulièrement pour leur implication. Il découle de cette analyse, la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) prévu pour juin 2022.

Quatre conventions de veille foncière ont été signées avec l'Etablissement Public Foncier de la Vendée (EPF) sur les secteurs du Fronsac, de la Brosse Maçon, du Moulin l'Abbé et des Sarments. Il se porte acquéreur du foncier sur ces périmètres pour le compte de la commune. L'objectif est pour Vairé de créer une réserve foncière pour y réaliser des opérations d'aménagement et de maîtriser le coût du foncier.

Enfin la carrière Merceron a déposé une demande de poursuite d'exploitation. Celle-ci a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est tenue du 4 novembre au 7 décembre 2021. A l'édition de ce bulletin, Monsieur Tougeron, le commissaire enquêteur n'a pas rendu ses conclusions.

Aperçu des travaux réalisés

Les réalisations ont eu lieu tout au long de l'année afin d'améliorer le confort et la sécurité dans la commune pour la circulation, le stationnement, les balades à pied ou à vélo.

Voirie : Rue des Douves – rue du Moulin l'Abbé

Coût global des travaux réalisés par l'entreprise COLAS et ES VIA dans le cadre d'un marché de travaux : montant HT 188 092 €, reste à charge de la commune : 48 759 €

Subventionné pour un montant de 139 333 € par :

L'ETAT – France Relance.....	33 635 €
Le Conseil Départemental – Contrat Vendée Territoire.....	62 089 €
Les Sables d'Olonne Agglomération (fonds de concours).....	43 609 €



Rue des Douves

Les travaux d'aménagement se sont déroulés de juin à août 2021.

Désormais elle est en sens unique et une voie douce cyclable et piétonne à double sens y est aménagée.



Rue du Moulin l'Abbé

Une voie douce piétonne a été créée. Une réflexion est en cours afin de la sécuriser.



Rue du Vieux Logis

L'extension et le renforcement du réseau électrique basse tension ont été réalisés par Enedis suite à la création du nouveau lotissement. Afin de mutualiser les travaux, les réseaux aériens ont été effacés par la commune et les mâts d'éclairage public remplacés. Le réseau d'eau potable a également été revu par le service compétent.

Le revêtement de la route se fera ultérieurement avec l'accord de l'agglomération des Sables d'Olonne, qui en détient la compétence.

Voirie : Effacement en coordination avec le renforcement réseau BT rue du Vieux logis :

Le coût restant à charge de la commune s'élève à 41 494 € pour les travaux et à 13 436 € TTC pour l'éclairage public, subventionnés pour un montant de 27 465 € par Les Sables d'Olonne Agglomération (fonds de concours).



Rue Richelieu

Un sens unique a été établi derrière l'église avec une voie piétonne.
Elle est prolongée d'un chaudiou (vers le centre de loisirs) afin de sécuriser les vélos.
Coût total = 6366 € TTC



Lotissement La Chèverrie 2

La 2^{ème} phase, réalisée par Vendée Habitat, s'est déroulée de fin août à fin novembre. Sont concernés la voirie, l'éclairage public et l'aménagement des espaces verts. La voirie du lotissement s'est terminée en décembre, suivra sa rétrocession à la commune.

Les espaces verts seront rétrocédés à la commune au printemps 2022.



Lotissement du Parc du petit moulin

L'achèvement a été acté le 16 février 2021, et la rétrocession à la commune mi-décembre.



Pylône Free

Une antenne Free est installée dans le périmètre de l'atelier municipal.

Celle-ci génère un revenu de 3000 euros/an pour la commune.



Extension ZA La Combe

Cette zone artisanale relève de la compétence de l'agglomération des Sables d'Olonne, elle est en cours d'agrandissement. Les travaux ont commencé en novembre 2021. Elle sera mise en service en mai 2022 avec 7 nouveaux lots.

La Borderie : Maison des randonnées et des loisirs

Après plusieurs mois de travaux, la Borderie, cette vieille bâtisse de 1889 située au coeur du bourg de Vairé, a pu accueillir la maison des randonnées. Entièrement rénovée en 2020 et 2021 par l'Agglomération des Sables d'Olonne, la Maison des randonnées a ouvert au public en mai 2021. Pour un séjour en groupe, en famille, en solo, à pied, à vélo... ou en étape, il est possible de venir s'y reposer et profiter des activités, des paysages et sentiers environnants.

Equippée de 5 chambres allant de 2 à 6 personnes, d'un dortoir et d'une cuisine commune, la Maison des randonnées a depuis son ouverture déjà accueilli bon nombre de voyageurs et randonneurs.



Plus d'informations sur
laborderie-rando.fr ou
par mail à contact@laborderie-rando.fr

L'avenir de la Carrière de la Vrignaie

La carrière de la Vrignaie est en exploitation depuis le 13 mars 1973. L'autorisation d'exploitation a été renouvelée le 03 février 1993 pour 30 ans et arrive à son terme le 02 février 2023.

Aujourd'hui, le gisement permet de poursuivre une extraction de 600 000 tonnes par an pendant 30 ans. Il faut considérer que cette entreprise est nécessaire pour satisfaire les besoins locaux actuels. La municipalité de Vairé est donc toujours favorable au renouvellement de l'arrêté d'exploitation.

En parallèle, concernant les modifications d'exploitation, proposées par l'entreprise Merceron, elles ne nous conviennent pas et nous constatons que nos demandes précédentes n'ont pas été étudiées ou prises en compte.

Malgré les améliorations apportées ces dernières années, les nuisances actuelles peuvent encore être réduites de façon significative, il en est de même pour l'impact « carbone » et l'artificialisation.

A propos des nuisances : le bruit, les poussières, les tirs de mines, le trafic routier ; le plus fort impact aujourd'hui provient des poussières générées par les concasseurs et de manière plus significative par la circulation des camions.

Pour réduire l'émission de poussière due à la circulation routière : il suffit de recentrer la production dans une même zone au plus près de l'extraction. Ce que nous avons déjà proposé.

Une enquête publique s'est tenue à la mairie du 4 novembre au 7 décembre. Nous attendons le rapport du Commissaire enquêteur.



On y réfléchit...

Suite à de nombreuses dégradations trop régulières dans la commune (WC proche de la mairie, Parc de l'Auzance, Parc de la Vrignaie, Salle Rabelais...) ainsi que des excès de vitesse dans le centre bourg, l'équipe municipale réfléchit à mettre en place plusieurs caméras de surveillance pour parer à ces dégradations malheureusement trop nombreuses et coûteuses pour la commune.

Fleurissement

Lors du dernier bulletin municipal, nous vous annoncions le souhait de la commune d'être labellisée « Village Fleuri » conformément à notre programme. Nous avons donc été audités cette année par un jury départemental pour une pré-sélection, afin d'évaluer le potentiel et la dynamique de la commune sur les thématiques du paysage et de la qualité de vie.

Nous sommes heureux de vous annoncer que nous figurons au palmarès 2021 des communes de Vendée. Le 7 décembre, nous avons reçu le « prix d'encouragement départemental ».

Nous voulons nous donner toutes les chances de réussir. La commune engagera donc des travaux d'améliorations qui auront lieu en 2022, notamment sur les espaces publics fleuris.

L'effort de l'équipe municipale, agents comme élus est récompensé et doit trouver son prolongement dans l'action et la participation de tous. Nous invitons donc tous les Vairéens à rejoindre cet élan, en fleurissant leurs jardins, en entretenant les haies et clôtures des parcelles, et en respectant les espaces verts publics.



L'EHPAD de Vairé

La maison de retraite de Vairé a ouvert ses portes le 1er octobre 1994 avec 46 places d'hébergement.

Sa médicalisation le 1er juillet 2005 a fait passer son statut en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes). Cet établissement, géré par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), appartient à la commune et génère une recette mensuelle de 11 650 €. La direction est confiée à Céline Emériaux depuis le 28 juillet 2020.

Au regard de la situation sanitaire, sa prise de fonction et la tâche qui en incombe n'ont pas été faciles. Avec l'ensemble du personnel, elle a su faire face au bien-être et à la santé et prendre soin au mieux des résidents et nous l'en remercions.

Aujourd'hui, la population des résidents se compose de : 34 femmes et 10 hommes, âgés de 70 à 101 ans. La moyenne d'âge est de 90,4 ans pour les femmes (79 à 101 ans) et de 87,9 ans pour les hommes (70 à 98 ans).

Le séjour moyen d'un résident est de 3 ans et 7 mois. Pour les résidents actuels : 2 sont entrés en 2005, 1 en 2008, 3 en 2013, 5 en 2015, 2 en 2016, 5 en 2017, 5 en 2018, 3 en 2019, 9 en 2020 et 9 en 2021. Nous déplorons 13 décès en 2021 (6 Hommes et 7 Femmes).

Leurs origines : 13 de Vairé, 6 de l'île d'Olonne, 3 de Saint Mathurin, 6 des Sables d'Olonne, 9 pour le reste de la Vendée et 7 hors département.

33 agents travaillent à l'EHPAD pour un tableau d'effectifs de 26,27 ETP (équivalent temps plein).

Nous poursuivons la rénovation énergétique engagée par l'équipe précédente afin de réduire par deux les frais de fonctionnement relatifs au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire. Le coût annuel actuel est de 42 000 €.

Réhabilitation de l'EHPAD

La **réhabilitation de l'EHPAD** était le grand chantier attendu pour l'année 2021 mais les travaux ont dû être repoussés et **auront lieu au printemps 2022**. La période post covid-19 est un moment difficile pour le secteur de la construction et de la rénovation : les entreprises sont très sollicitées, les stocks difficiles à prévoir et les prix en forte augmentation. Malgré tout, la commune a tenu à confirmer son engagement dans des travaux structurants améliorant la qualité de vie des usagers, la viabilité et les performances du bâtiment.

L'enveloppe consacrée aux travaux est à la hauteur des ambitions puisque près de 300 000 € HT seront consacrés à l'opération. La commune de Vairé est accompagnée par l'Etat, le département de la Vendée, la région, l'agglomération des Sables d'Olonne et l'ADEME, gage d'un projet d'excellence pour le territoire. Les bénéfices attendus seront au rendez-vous car les dépenses énergétiques seront divisées par deux.

Les travaux prévus consistent en une refonte totale du système de production de chaleur (chauffage et eau chaude-sanitaire). Les chaudières gaz propane actuellement en fonctionnement seront remplacées par des chaudières à granulés et des panneaux solaires thermiques. Les énergies renouvelables sont donc mises à l'honneur pour leurs compétitivités et leurs intérêts environnementaux. Dans la continuité, l'isolation et la ventilation globale du bâtiment seront rénovées pour gagner en performance énergétique ainsi qu'en confort. Enfin, pour répondre aux exigences actuelles, **l'accessibilité sera améliorée** et des **travaux de mises aux normes** portant notamment sur la sécurité incendie seront réalisés.

Des entreprises locales interviendront pour la réalisation de ces travaux : Loué-Trichet (Mothe-Achard), Tesson (Saint-Julien-des-Landes) et Décopéint (Maché).

Le Nid des Aidants : une aide aux aidants de la commune

11 millions... c'est le nombre « d'aidants » en France. Derrière ce terme, on définit « toute personne qui accompagne un proche en perte d'autonomie pour tout ou partie des actes de la vie quotidienne ». Il peut être sujet à l'épuisement physique et psychologique.

Fort de ce constat, des dispositifs financés par l'Agence Régionale de Santé, sont mis en place afin de vous renseigner, vous accompagner et vous soutenir. Vous êtes à domicile avec un proche atteint d'une maladie neurodégénérative (type Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaques...) ou en perte d'autonomie, le Nid des Aidants peut vous accompagner.

Première plateforme d'accompagnement et de répit en Vendée, l'équipe du Nid des Aidants vous propose un accompagnement individualisé (écoute, soutien, information), des ateliers collectifs (relaxation, gym douce, art thérapie, socio-esthétique, diététique,...) et des formations des aidants afin de mieux comprendre la maladie de votre proche.

Entièrement gratuit, il vous suffit de nous joindre :
- **Par téléphone** au 06 29 39 83 09
- **Par mail** : animationpfr.olonne@lna-sante.com

Vous êtes professionnels de santé, médico-social ou social et accompagnez des aidants, le dispositif est également à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter !

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Vairé

Le CCAS constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en oeuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

Le CCAS est un établissement public communal juridiquement et financièrement autonome, présidé par le maire et administré par un conseil composé d'élus municipaux et de représentants d'associations qualifiés dans le secteur social. Il est intégré au sein de la Mairie mais constitue une entité indépendante.

Composition du CCAS :

Président : Michel Chailloux

Vice-Président : Frank Bruneau

Administrateurs élus : Gwénaëlle Lucas, Delphine Bertheau, Elisabeth Denis, Philippe Ruchaud.

Administrateurs extérieurs : Éric Auvré, Olivier de Brisoult, Nicole Pélisse, Françoise Chailloux, Hélène Rabillé.

Ses missions :

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Vairé :

- Anime l'action de prévention et de développement social,
- Participe à l'instruction des demandes d'aide sociale,
- Apporte de l'aide aux personnes en difficulté : accompagnement des personnes âgées, des familles et des personnes en situation de handicap,
- Gère l'EPHAD « Parc de l'Auzance ».

Le CCAS dispose d'une dotation financière annuelle de la commune, d'un montant de 6 000 € pour l'année 2021.

Contact : Mairie de Vairé

Isolé(e), en difficulté, besoin d'une aide administrative, d'un logement social ? Contactez :

Mairie
CCAS Vairé
02 51 33 71 05
mairie-de-vaire@orange.fr

Maison départementale des solidarités et de la Famille
10 rue des religieuses, 85100 Les Sables d'Olonne
02 51 04 62 20
cms.sables@vendee.fr

L'association locale ADMR VERTOZANCE

Toujours à vos côtés, dans le respect des mesures d'hygiène et des gestes barrières, pour vous aider à bien vivre chez vous, une aide à domicile proche de chez vous

Accompagner les personnes âgées ou en situation de handicap (aide à la personne, accompagnement aux courses, assistance administrative, ...), entretenir votre maison ou votre linge, garder vos enfants à domicile, téléassistance, telles sont les missions de l'association ADMR de votre commune.

Nos 14 intervenantes se mobilisent quotidiennement dans le respect des mesures d'hygiène et le respect des gestes barrières imposés par le contexte sanitaire et continuent de veiller sur ceux qui en ont le plus besoin. Les prestations ont été adaptées, le matériel de protection fourni aux aides à domicile, des conseils techniques spécifiques ont été transmis afin que chacun, client et salariée, puisse se sentir en sécurité.

L'association ADMR de votre commune se tient à votre disposition pour tout renseignement sur nos services, le devis est gratuit et les prestations ouvrent droit au crédit d'impôts de 50 %.

Elle accueillerait volontiers toute personne désireuse de donner un peu de son temps en qualité de bénévole pour gérer l'association, veiller au bon déroulement et au suivi des interventions, organiser des animations et étudierait avec attention toute candidature à un emploi d'aide à domicile.

Rencontres sur rendez-vous au local de l'association :

2 rue des Douves 85150 Vairé



pour tous, toute la vie, partout

Contact : Comité de secteur ADMR Pays des Olonnes et des Achards
accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
1 impasse Hippocrate
OLONNE SUR MER- 85340 LES SABLES D'OLONNE
02 51 20 31 77
paysdesolonnes@admr85.org / www.admr85.org



SOLIDARITÉ

SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile des Achards

Pour vous permettre de rester chez vous en bénéficiant d'une grande qualité de soins :

Le SSIAD assure et coordonne, 7 jours sur 7, des soins de maintien à domicile pour les personnes âgées et/ou personnes handicapées.

Les aides soignant(e)s interviennent pour réaliser les actes d'hygiène et de mobilisation. Si besoin, votre infirmier(ère) libéral(e) complète le dispositif en exécutant la préparation des médicaments, les injections et les pansements.

Le SSIAD dispose d'une équipe spécialisée Alzheimer, la prestation de « soins d'accompagnement et de réhabilitation » fait partie des soins non médicamenteux dans la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée. Elle s'adresse aux personnes dès l'apparition des symptômes avec des activités « mémoire » au domicile.

Accueil de Jour «Mer et Bocage» pour personnes désorientées (maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées). Proposant des activités adaptées et soulageant les aidants, ce lieu d'accueil permet de recevoir 6 personnes par jour de 10h15 à 16h45, du lundi au vendredi. Le lieu d'accueil, est adapté et permet une agréable convivialité pour les participants et leurs encadrants.

Être bénévole ... du bonheur à partager !

Si vous souhaitez consacrer du temps aux autres...

REJOIGNEZ NOTRE GROUPE ET PARLEZ-EN AUTOUR DEVOUS...

Contactez-nous !



Horaires public : du lundi au jeudi de 14h à 16h30
Présidente : Marie-Claude Baty
Infirmières Coordinatrices (sur RDV) : Catherine Jannin et Valérie Guillou
12 Place Michel Vrignon – La Mothe Achard
85150 LES ACHARDS
02 51 94 79 19 / ssiadlamothe@wanadoo.fr
www.admr85.org



**À L'ABORD'ÂGES**
Service Prévention
destiné aux seniors

Cadre de vie Santé Bien-être Rencontres



Renseignements :
02 51 23 26 18
isoagglo.fr

Le programme des actions
Janvier à Juin 2022
est à votre disposition sur demande
ou téléchargeable sur le site de l'Agglomération

À L'ABORD'ÂGES, un service pour les seniors proposé par l'Agglomération des Sables d'Olonne

L'Agglomération propose un service pour les seniors « A l'Abord'âges ».

Ce service de prévention organise des **ateliers adaptés aux seniors** :

- **Pour préserver votre santé/bien être** : ateliers postures et équilibre, ateliers piscines, le plaisir dans l'assiette, marche les pieds dans l'eau, marche respirée, conférence sur l'AVC...
- **Pour votre quotidien** : ateliers numériques, partir tranquille, tous en selle, bistrot Part'âges...

Retrouvez le programme « **A l'Abord'âges 2022** » à l'accueil de la mairie ou sur le site internet www.isoagglo.fr.

Pour toute information, vous pouvez contacter les Sables d'Olonne Agglomération (service A l'Abord'âges) au **02.51.23.26.18** ou sur prevention.seniors@isoagglo.fr

PAROISSE

Vairé fait partie de la paroisse St François d'Auzance et Vertonne avec l'Île d'Olonne, Ste Foy et St Mathurin. **Notre curé**, l'Abbé Desmond DURUYEH, réside aux Sables d'Olonne. L'Abbé Yves GARNIER, prêtre retraité résidant à l'Île d'Olonne, assure quelques services au sein de la paroisse.

La participation active des laïcs est indispensable à la vie de la paroisse.

Chacun apporte ce qu'il peut dans la mesure de ses capacités. Que ce soit pour la préparation et l'animation des célébrations, la catéchèse des enfants, l'entretien et le fleurissement des églises, les permanences d'accueil, l'accompagnement des familles lors des sacrements, la conduite des sépultures...

Nos églises sont ouvertes à toutes les bonnes volontés.

Les horaires et dates des messes du samedi et dimanche sont affichés aux portes de nos églises. Une messe est célébrée chaque jeudi à 9 h à Vairé.

Pour joindre la paroisse :

02 51 22 77 05 ou par mail : stmathurin@diocese85.org

Des permanences à Vairé sont assurées :

au presbytère de Vairé, le jeudi de 9 h 30 à 11 h (Père DURUYEH), le samedi de 10 h à 11 h au centre paroissial de St Mathurin (derrière l'église),

le mardi de 9 h 45 à 11 h (Père DURUYEH) et le samedi de 10h 30 à 12 h

Le mot de Père Desmond Duruyeh Curé de la Paroisse

Le message de Noël peut être centré sur l'Amour que Dieu a pour son humanité. Comment peut-on comprendre qu'un Dieu prenne notre chair pour diviniser toute l'humanité. Un jour un athée posa une question à un moine. « Pourquoi attachez-vous trop d'importance à la naissance d'un homme qui semble être né dans un village obscur, travaillant dans un atelier de charpentier jusqu'à ce qu'il ait 30 ans ; et qui n'est jamais allé au collège ni possédé une famille. Et il semble même qu'il fut enterré dans un tombeau emprunté ». Le moine lui a répondu simplement : « parce que cet homme était un Dieu ».

La venue du Christ parmi nous est la plénitude de la révélation de Dieu. C'est la manifestation de l'Amour suprême de Dieu pour toute l'humanité. Alors quand on parle de Noël, il nous faut comprendre simplement que c'est Dieu qui s'incarne, Dieu qui s'installe finalement de façon visible parmi sa création. Noël doit être le temps fort pour rendre grâce à Dieu pour le don de son fils Jésus-Christ, unique sauveur pour le salut du genre humain. Le Christ est la joie de tous les croyants et la joie du monde. Noël aussi est le temps de faire un bilan dans nos vies pour voir quels aspects de nos vies ont besoin d'être changés. Jésus qui est lumière du monde nous parle de l'imiter car il est doux et humble de cœur. En ce temps de Noël, la vertu que nous devons montrer à Dieu comme signe de reconnaissance pour son Amour envers nous, c'est l'Amour du prochain. Un Amour qui vise le bien, le bonheur et l'épanouissement de l'autre. Un Amour où nous voyons autrui comme une chance de notre existence.

Que la paix du Christ sauveur calme nos esprits et que la puissance du Christ nous garde et nous protège tout au long de l'année 2022. Joyeux Noël et bonne année.



Allons ensemble à la messe !

Je recherche une place...
...pour moi ou pour un proche

Je propose une place !

GoMesse

En route sur
www.gomesse.fr

1^{er} service de co-voiturage solidaire pour aller à la messe
Inscription gratuite

Donnons un sens à notre route

Avec les services de MessesInfo

Dates à retenir :

- 16 avril : Veillée Pascale à 21h, l'Île d'Olonne
- 17 avril : Pâques à 10h30, St Mathurin
- 05 juin : 1^{ère} Communion à 10h30, l'Île d'Olonne
- 12 juin : Profession de Foi à 10h30, Saint Mathurin

CIVISME

Le point sur les animaux errants

De manière de plus en plus fréquente sont signalés en Mairie des animaux en état de divagation. Depuis le 1^{er} janvier 2012, les dispositions s'appliquant jusqu'alors aux chiens (obligation d'être identifié avant l'âge de 4 mois) se sont étendues aux chats qui devront être obligatoirement pucés à partir de leur 7^{ème} mois.

Nous appelons ainsi tous les vairéens possédant un animal à être vigilants quant à la garde de leurs compagnons, la divagation des animaux domestiques (chats, chiens...) est passible d'amende indépendamment des poursuites judiciaires que cela peut entraîner s'il cause un accident (chute de cyclistes, d'enfants ou de personnes âgées, morsures...).



INFOS PRATIQUES

Rappel des tarifs pour la location des salles municipales de Vairé

	Salle la fontaine		Salle Rabelais	
Capacité	70 personnes		200 personnes	
	Vairéens	Hors commune	Vairéens	Hors commune
Une journée	100 €	200 €	250 €	500 €
Un week-end	200 €	300 €	400 €	750 €

Autres renseignements s'adresser au secrétariat de la mairie.

Le Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON)

Depuis le 1er janvier 2014 le GDON, via la FDGDON à son origine, permet de réguler les espèces nuisibles sur notre territoire. La lutte qui porte principalement, sur les ragondins, les rats musqués, les corvidés et les taupes, est effectuée par un agent. Celui-ci veille aussi sur d'autres espèces qui peuvent nuire au milieu tels que les plantes invasives ou parasites sur les végétaux.

Depuis le 1er janvier 2020, notre engagement est devenu plus autonome suite à divers agréments qui nous sont imposés mais aussi grâce à l'implication financière de la communauté d'agglomération des Sables d'Olonne.

Le GDON propose également trois luttes supplémentaires : la destruction des nids de frelons asiatiques, la lutte contre la chenille processionnaire du pin et une assistance à la dératisation. Malgré une forte activité sur les exploitations agricoles, le GDON peut également intervenir chez les particuliers moyennant une adhésion de 50 €. Cela concerne les taupes, les chenilles et la dératisation.

L'intervention concernant le frelon asiatique est gratuite. Cette action entre dans le même cadre que la lutte contre le ragondin, soit une prise en charge par la collectivité.

La première (le frelon) est une lutte volontaire et souhaitable pour la préservation des abeilles.

La deuxième (le ragondin) est une lutte obligatoire pour une anticipation sanitaire vis-à-vis de la population.

Continuons à préserver notre environnement et ce territoire qui nous est cher par une lutte collective contre les nuisibles afin de maintenir un cadre de vie rassurant.

Philippe Ruchaud, président du GDON

Lutte contre les frelons asiatiques

Plusieurs solutions sans passer par la mairie :

- s'adresser aux services techniques de l'Agglomération : 02 51 23 86 05 ou technique@lsoa.agglo.fr (prise en charge 100% par l'agglo),
- s'adresser au GDON (cf ci-dessus) tel : 06 11 86 80 57 (gratuit),
- entreprise de votre choix, remboursement sur demande à l'agglomération des Sables d'Olonne (maximum : 51 €).

PLAN FORÊT CLIMAT 2050

Dans le cadre du plan forêt Climat 2050, l'Agglomération proposera, dès janvier 2022, des conseils et des aides financières pour soutenir la plantation de haies bocagères et de petits bosquets chez les particuliers.

- 15 € par arbre planté,
- 10 € par mètre linéaire de haie planté.

Pour en bénéficier, il faudra :

- planter sur une propriété située dans le périmètre du Plan Forêt,
- planter au moins 5 arbres ou 25 mètres linéaires de haie,
- planter uniquement des essences locales/naturalisées de la liste fournie,
- respecter les recommandations de la collectivité.

Un spécialiste de l'Agglo accompagnera les habitants dans leurs projets de plantation: comment aménager sa haie ? quelles essences choisir ? Quand planter ? ...

Plus d'infos et démarches à suivre pour en bénéficier sur vairé.fr ou sur le site de l'agglomération des Sables d'Olonne.



Bon à savoir

En France, une personne jette environ 350 kg de déchets par an à la poubelle. Il est donc important de bien recycler et d'utiliser le moins possible de déchets.

Astuces pour diminuer ses déchets : réparer les objets cassés plutôt que de les jeter, utiliser un composteur pour les épiluchures, faire des goûters maison pour limiter les emballages, fabriquer ses produits ménagers et produits pour le corps, ...

RENTREZ son conteneur le jour du ramassage, après la collecte. DANGER SUR LA VOIE EN CAS DE VENT FORT.

LES EMBALLAGES DANS MON BAC JAUNE

Pensez à bien vider les emballages de leur contenu !



ATTENTION :
pas de gros cartons, papiers, verres...

Dépôt également possible dans les points d'apport volontaire

VERRE

Bouteilles, pots et bocaux

PAPIER

Papiers à lire et à écrire

JE DÉPOSE LE VERRE ET LE PAPIER DANS LES COLONNES DE TRI

Consultez la carte indiquant toutes les colonnes de tri :



TRIVAOU

LE MOTEUR DE RECHERCHE POUR BIEN TRIER SES DÉCHETS

TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT



DANS MON COMPOSTEUR

JE COMPOSTE MES DÉCHETS ALIMENTAIRES

CIITEO Trivalis

Déchèteries

3 déchèteries sont accessibles sur présentation de votre carte magnétique donnant droit à 20 passages gratuits par an et par foyer. Chaque passage supplémentaire est facturé 3 €.

> Veillez à respecter les consignes de tri et de sécurité indiquées sur sites.

Déchèterie de l'Île d'Olonne

Les Démeries

> **Lundi, mercredi, vendredi, samedi :**
9 h à 12 h - 14 h à 17 h

Déchèterie des Sables d'Olonne (Olonne-sur-Mer)

Rue de Chaintrelongue

> **Lundi au samedi :** 9 h à 12 h - 14 h à 18 h

Déchèterie de Saint-Mathurin

Les Biottières

> **Mardi et jeudi :** 14 h à 17 h

> **Samedi :** 9 h à 12 h - 14 h à 17 h

POUR OBTENIR UNE CARTE DE DÉCHÈTERIE :

- télécharger le formulaire de demande sur www.isoagglo.fr,
- envoyer le formulaire complété avec un justificatif de domicile récent et une copie de votre carte d'identité par email : info@isoagglo.fr.

Plate-forme "déchets verts"

Rue Louis Lagrange, zone des Plesses, aux Sables d'Olonne (Château d'Olonne). Accès sur présentation de votre carte de déchèteries.

Les passages à la plate-forme déchets verts ne sont pas décomptés de votre carte.

> **Lundi au vendredi :** 14 h à 18 h

> **Samedi :** 9 h à 12 h - 14 h à 18 h

Composteurs individuels

Les Sables d'Olonne Agglomération met à votre disposition un composteur par foyer. Appelez le 02 51 23 86 05 pour en bénéficier.

Bacs de collecte

Chaque foyer dispose d'un bac destiné aux déchets ménagers et d'un bac jaune dédié aux emballages.

Si un bac est volé ou détérioré, il sera remplacé gratuitement sous réserve que vous portiez plainte auprès de la Police ou de la Gendarmerie.

Textiles

Tous les textiles et cuirs sont à déposer en sacs fermés dans les bornes dédiées réparties sur le territoire.



Les Sables d'Olonne Agglomération - Service déchets
Tél : 02 51 23 86 05 • info@isoagglo.fr

À votre service

COLLECTES 2022

JOURS DE SORTIE DES BACS

DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES EMBALLAGES MÉNAGERS

DECEMBRE / JANVIER 2022

L	M	M	J	V	S	D
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FEVRIER

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DECEMBRE / JANVIER 2023

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1
1	3	4	5	6	7	8

COMMUNE VAIRÉ

- Collecte des déchets ménagers (conteneur marron/bleu)
- Collecte sélective > emballages (conteneur jaune)



Conteneur marron/bleu
Ordures ménagères

- > Sortir votre conteneur sur son emplacement le jour indiqué avant 12 h et le rentrer après chaque collecte. Début de collecte à 12h.
- > Ne doit contenir que des sacs-poubelles d'ordures ménagères fermés (pas d'ordures en vrac).



Conteneur jaune
Emballages

- > Sortir votre conteneur sur son emplacement le jour indiqué avant 12 h et le rentrer après chaque collecte. Début de collecte à 12h.
- > Les emballages doivent être bien vidés et déposés en vrac.
- > Aucun autre déchet (refusés : papiers, verre, ordures ménagères, objets, déchets de déchèterie...).
- > N'imbriquez pas vos emballages les uns dans les autres.
- > Ne tassez pas les emballages dans votre conteneur.

Règles d'utilisation de vos conteneurs :

- > Nettoyer régulièrement votre conteneur.
- > Tout déchet sur la voie publique, hors du conteneur, ne sera pas ramassé.
- > Un conteneur peut être refusé en raison d'une absence de tri ou d'un tri mal fait (un avis est déposé).

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à ...

5 janvier	Robanne Naud
15 mars	Marlon Giraudeau
08 avril	Maé Briand
12 avril	Margaux Violleau
05 mai	Jacob Ravenel
19 mai	Emy Giteau
26 mai	Nino Vigeanel
29 mai	Naël Thomazeau
19 juin	Lila Saindrenan
07 juillet	Noam Dutertre
13 juillet	Anéïa Héraud
06 août	Dyana Dolé
11 août	Yloën Floury
24 septembre	Julian Coeffier
05 octobre	Camille Richard
30 octobre	Nora Wiet
16 novembre	Leïla Pineau

Ils nous ont quitté...

26 janvier	Claude Thuilier
12 février	Monique Dufour, veuve Ruelle
20 mars	Louis Taupin
21 avril	Marie-Madeleine Pénard, veuve Jarny
27 avril	Pierre Blay
11 mai	Gérard Bernard
18 mai	Patrick Le Quéré
28 mai	Stéphane Charrier
07 juin	Sylvie Averty
11 juin	Gisèle Remaud, veuve Vincent
22 juin	Guy Bootz
01 juillet	Tereza Lourenço Colaço, veuve Zilberberd
09 juillet	Paul Vrignaud
15 juillet	Gilberte Richard, veuve Violleau
20 août	Valentin Faucon
23 août	Christian Lecoq
31 août	Narcisse Martineau
03 septembre	Monique Schots, veuve Roubaix
25 septembre	André Richard
04 novembre	Denise Séveno, veuve Glaskendler
06 novembre	Jean-Michel Courtois
09 novembre	Maxime Penaud
20 novembre	Allison Cougnaud
03 décembre	Fabienne Biron, veuve Auvinet

Ils se sont dit OUI à Vairé...

22 mai	Ambre Lermurier et Hugo Buccellato
26 juin	Léana Menanteau et Jérémy Delaunay- Rousseau
21 août	Marion Chommaux et Alexandre Trinh
11 septembre	Séverine Levent et Laurent Crochet

Seuls figurent sur cette liste les unions dont les époux ont donné l'autorisation d'insertion dans le bulletin municipal (deux unions sont absentes)



Un balcon sur la mer

VAIRÉ

MAIRIE - RUE GEORGES CLEMENCEAU, 85150 VAIRÉ - 02 51 33 71 05
WWW.VAIRE.FR -  COMMUNE DE VAIRÉ

La mairie remercie tous ceux qui ont participé à l'édition et à la publication de ce bulletin municipal.